
SAINT-LAGER-BRESSAC

 Bulletin municipal 2021





Édito	03
Infos pratiques	04-06
Recensement	07
Budget	08-09
État civil	10-11
Travaux	12-19
Environnement	20-23
Irrigation	24
CCAS	25-26
Près de chez nous	27
Piscine municipale	28
Vie scolaire	29-34
Loisirs	35-37
Intercommunalité	38-40
Services publics	41
Associations	42-49
Paroisses	50
FNACA	51
Portrait	52-53
Littérature	54-55

Photos orchidées : Jean-Luc Peyron





176 élèves étaient présents à la rentrée des classes de septembre sur notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Monsieur l'inspecteur d'académie avec sa rigueur mathématique avait prévu la fermeture d'une classe si nos effectifs s'avéraient inférieurs à 175 enfants. Les efforts conjugués des parents d'élèves, des enseignants, des personnels et des élus municipaux ont permis de dépasser la barre minimale imposée par

l'administration et de maintenir 8 classes sur les 3 communes du RPI. Une classe par niveau c'est l'assurance d'un travail de qualité et des conditions optimisées pour un objectif de réussite dans la préparation à l'entrée au collège. L'école est un investissement à long terme, nous garantissons chaque année l'effort financier nécessaire au bon entretien et à la modernisation des matériels et des locaux ainsi qu'à la pérennisation et amélioration des services annexes (transport, garderie et restauration). Jeunes parents et nouveaux arrivants n'hésitez pas à vous rapprocher de l'école ou de la mairie afin d'inscrire vos enfants.

L'école a subi les contraintes de la crise sanitaire, enfants, parents, enseignants et personnels ont su faire face et s'organiser pour respecter sans faille les prescriptions préfectorales.

Covid a aussi provoqué le report du recensement, il sera organisé sur notre commune en janvier et février 2022. Deux personnes ont été recrutées pour assurer cette mission importante, je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Les travaux d'aménagements du carrefour et de l'accès au village sont terminés. Les trottoirs et le cheminement sécurisé donnent satisfaction pour le déplacement des élèves vers les installations sportives.

Le ravalement du clocher de l'église s'inscrit dans notre programme d'entretien des bâtiments publics. Il a été réalisé par une entreprise locale en accord avec notre volonté de favoriser autant que faire ce peut l'action de proximité.

Je remercie l'Etat, la Région AURA et le Conseil Départemental pour leur implication financière dans ces deux chantiers. Je les ai sollicités à nouveau dans le cadre du projet structurant de construction d'un bâtiment polyvalent prévu au droit du terrain de foot. Vestiaires pour les sportifs, salle pour les associations, vaste local pour le centre de loisirs seront les destinations de ce nouvel équipement afin de répondre à des besoins de plus en plus forts. Le toit de ce bâtiment pourra être équipé de panneaux photovoltaïques. La Communauté de Communes ARC dans sa compétence « plan climat, air, énergie, territoire », va prochainement créer une société de projets et organisera la gestion de toitures productrices d'électricité sur l'ensemble des 15 communes, vous pourrez participer financièrement et activement à ce projet.

La Com Com ARC gère également les ordures ménagères et les « déchets » de manière générale, c'est le premier poste des dépenses et le budget explose par l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée sur les tonnages mis en décharge, par l'augmentation du prix à la tonne du traitement des déchets, par l'augmentation du prix des transports, par notre manque d'implication dans le tri sélectif... Tout cela nous emmène vers l'instauration d'une taxe (voir page 23).

Malgré les contraintes sanitaires et toujours dans le respect des règles de sécurité transmise par Monsieur le Préfet les activités associatives sont nombreuses et variées sur St Lager Bressac, la mairie les soutient et les encourage. Je veux remercier celles et ceux qui dans des conditions compliquées activent cette vie sociale locale dont nous avons tous vraiment besoin.

*Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.
Je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2022.*

Alain Bernard

Infos pratiques



/// Secrétariat de mairie

Lundi et jeudi : 13^h30 - 17^h00

Mardi et vendredi : 13^h30 - 18^h00

Mercredi : 08^h00 - 12^h00

Téléphone : 04 75 65 13 02

Mail : mairie.saintlagerbressac@wanadoo.fr

Permanence du maire sur rendez-vous :
mardi de 14^h00 à 18^h00

/// Le personnel communal titulaire

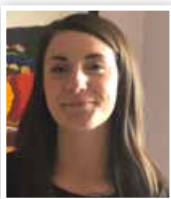
Angélique ANDRE et Gwénaëlle BINARD : secrétariat

Elisabeth DUSSERRE, Annie LALANNE et Marylène VEYRAC : entretien, garderie et cantine

Philippe FENOUIL et Yann ROUBI : entretien voirie et bâtiments

Elisabeth Dusserre, chargée de la garderie et de l'entretien depuis 2015, va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2022. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

/// Recrutement



Victoria SAGNARD, a été recrutée en CDD à mi-temps pour 4 mois au 1^{er} octobre 2021 pour suppléer le secrétariat dans ses tâches quotidiennes.

L'évolution des missions des mairies et des contraintes administratives prennent de plus en plus de temps.

/// Stagiaire



Alicia KUCKWICK-PFEIFFER, restauration scolaire, entretien et garderie du 29 novembre au 18 décembre 2021.

/// Renforcement

En saison estivale, les espaces verts nécessitent un entretien plus régulier. Le renforcement de l'équipe technique permet le recrutement temporaire de jeunes du village.



Gatien SPRUYTTE, une semaine en avril 2021.



Noé ROUSSON, du 28 juin au 23 juillet 2021.

/// Infos utiles

Portage des repas à domicile :

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron
10 avenue de la Résistance - 07350 CRUAS
accueil@ardecherhonecoiron.fr 04 75 00 04 11

Ecoles du RPI :

• Ecole maternelle St Vincent de Barrès, 04 75 65 15 60
Directrice Stéphanie TARROU

• Ecole élémentaire St Bauzile, 04 75 65 92 79
Directeur Jean-Michel RAVEL

• Ecole élémentaire St Lager Bressac, 04 75 65 93 94
Directrice Stéphanie ROUSSEAU

SITSL (transport scolaire) :

Laetitia CHAGOUNOFF 04 75 65 94 93
sitsl@wanadoo.fr

Assistante maternelle agréée sur la commune

Sophie MARGERIE, **04 75 65 37 27**
route de la Gare

Accueil de loisirs intercommunal à St-Lager-Bressac :

Pôle enfance jeunesse Lucie Aubrac **04 75 50 07 08**
1 Place Jean Macé - LE TEIL
jestlager@ardecherhonecoiron.fr
Jean-Michel BOUCHON

Piscine municipale :

Ouverture juillet-août **04 75 65 95 26**

Bibliothèque intercommunale :

Ouverture vendredi 16h00-18h00 **04 75 65 98 83**
et dimanche 10h30-12h00

Salle d'animation :

- Tarifs week end :
St Lagérois 180€, extérieur 300€, caution 500€.
 - Tarifs journée semaine :
St Lagérois 100€, extérieur 150€, caution 500€.
- Equipement audiovisuel 80 €, caution 1000€.

Tennis :

Abonnement et clé en mairie.
Tarif 40€ par an et caution clé 10€.

Déchetteries :

CRUAS :

Du mardi au samedi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Fermé le jeudi matin

PRIVAS

Du lundi au vendredi : 09h00 - 11h45 / 13h45 - 17h00
Samedi : 09h00 - 12h00 / 13h45 - 17h00
Fermé le mercredi matin

Maison de santé sur la commune :

830 Route des Guingandes

Kinésithérapeute
BARDON Philippe **04 75 30 49 89**

Orthophoniste
CAPUANO Laëtitia **04 75 29 80 34**

Orthophoniste
JAFFRE-FRIESS Aurélie **06 63 72 16 78**

Orthophoniste
JANE Clotilde **06 22 97 77 82**

Psychologue
MAILHE Anna-Lisa **06 33 94 56 67**

Psychomotricienne
VIRET Elodie **06 95 67 27 60**

Aide à domicile :

AAD07 Privas **04 75 20 25 35**
info@aad07.com

ADMR Eyrieux-Ouvèze **04 75 64 62 88**
St Martin de Valamas
eyrieux.ouveze@fedo07.admr.org

/// Recensement citoyens des jeunes de 16 ans :

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une **attestation de recensement**. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avant 18 ans, il faut présenter une **attestation de recensement** pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou à un concours administratif. A partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Si vous êtes français de naissance, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si vous avez le choix de devenir français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Si vous avez la possibilité de refuser la nationalité française

et que vous choisissiez d'être français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le mois qui suit votre 19^e anniversaire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ces délais vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Documents à présenter : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille, justificatif de domicile.

Une fois la démarche effectuée vous obtenez votre attestation de recensement.

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

/// Adressage - Rappel :

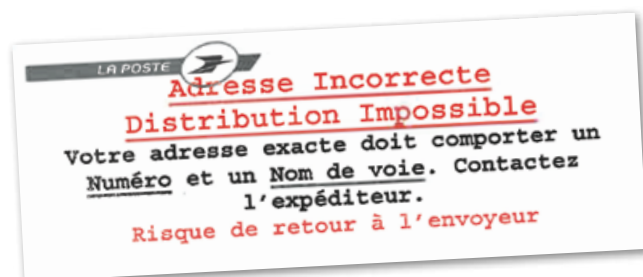
Depuis un an maintenant l'adressage a été réalisé sur notre commune.

La majorité des citoyens a effectué les démarches auprès des différentes instances (banques, assurances, administrations, fournisseurs, etc), ce qui permet un bon acheminement des courriers ou colis.

Cependant la poste nous signale quelques retards dans ces mises à jour et des étiquettes fleurissent depuis quelque temps sur certains courriers.

Nous rappelons qu'il est important que chacun procède aux changements d'adresse auprès des différents organismes et interlocuteurs dont il dépend.

Après un délai d'un an de mise en place de l'adressage, la poste n'est plus tenue de distribuer le courrier qui n'est pas correctement libellé (numéro et nom de la voie).



/// Recensement de la population 2022

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population de la commune.

Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune : plus la commune de Saint Lager Bressac est peuplée, plus l'aide financière est élevée.

Par ailleurs, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !



Comme 60% des personnes recensées,

répondez par internet sur : [le.recensement.et.moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Lors de la période d'enquête, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.



Victoria Sagnard



Véronique Spruytte

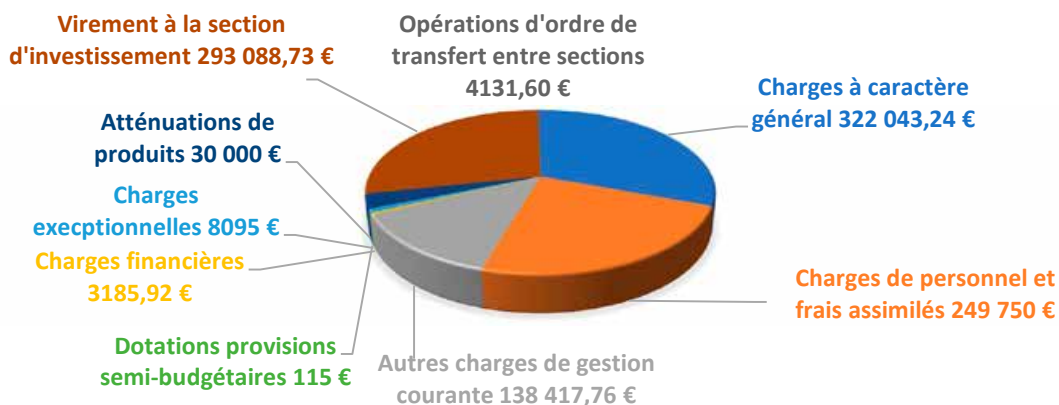
Victoria SAGNARD et Véronique SPRUYTTE sont les 2 agents recenseurs qui réaliseront cette enquête. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

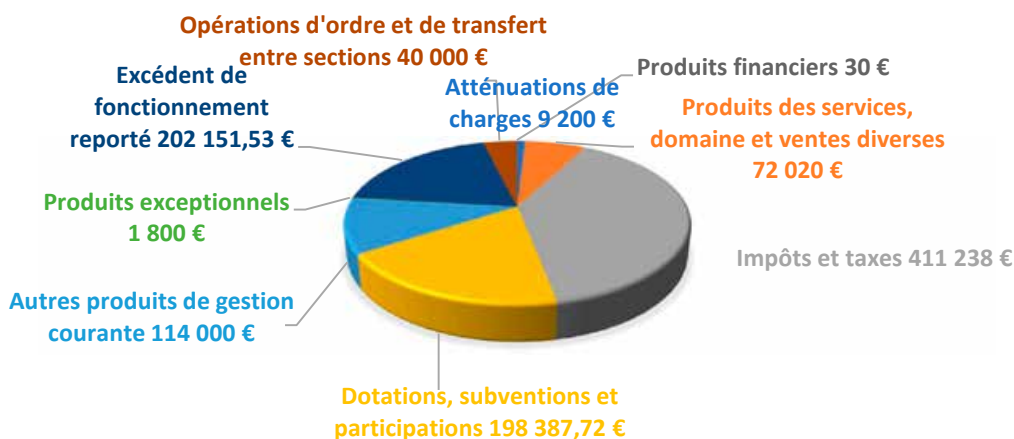
Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

BUDGET 2021 – Commune

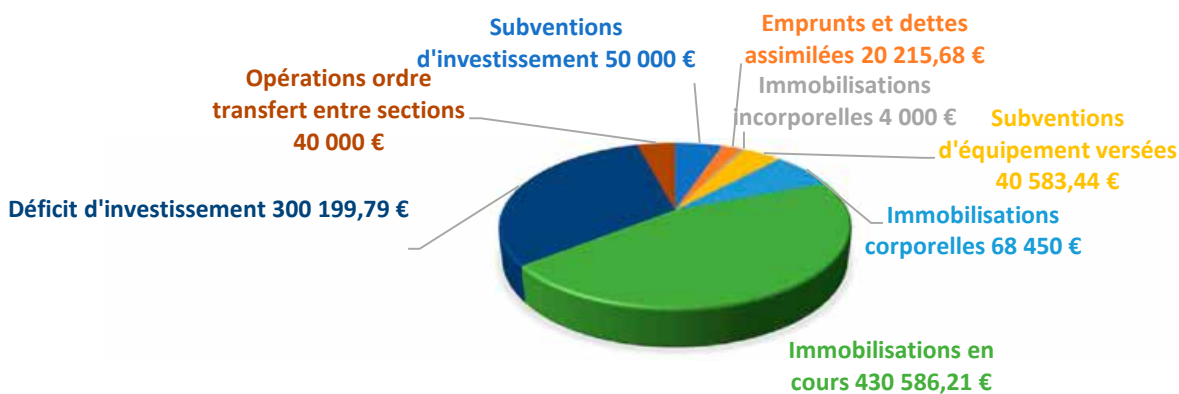
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 048 827,25 €



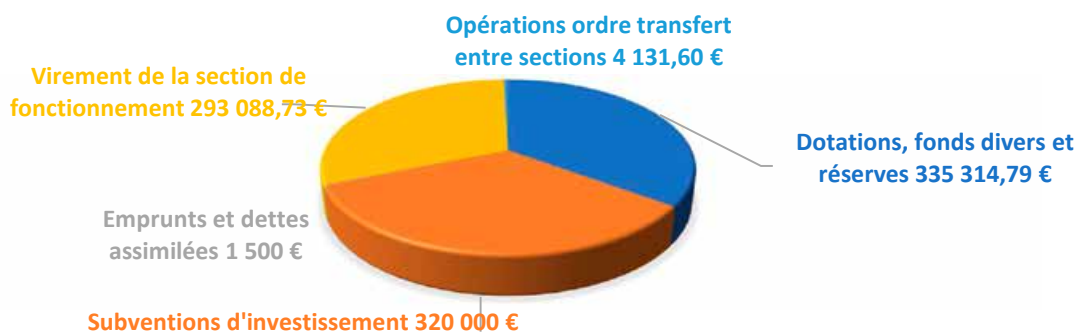
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 048 827,25 €



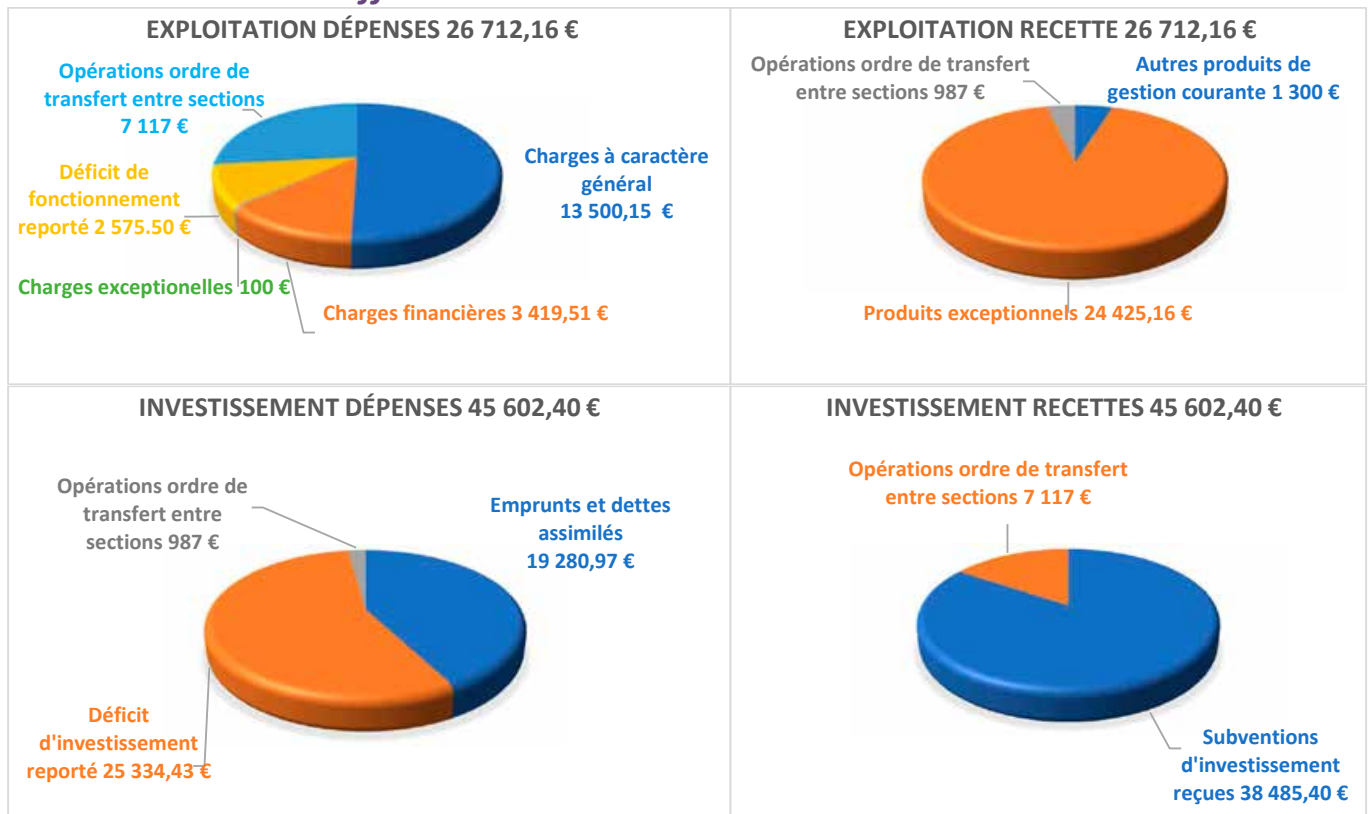
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 954 035, 12 €



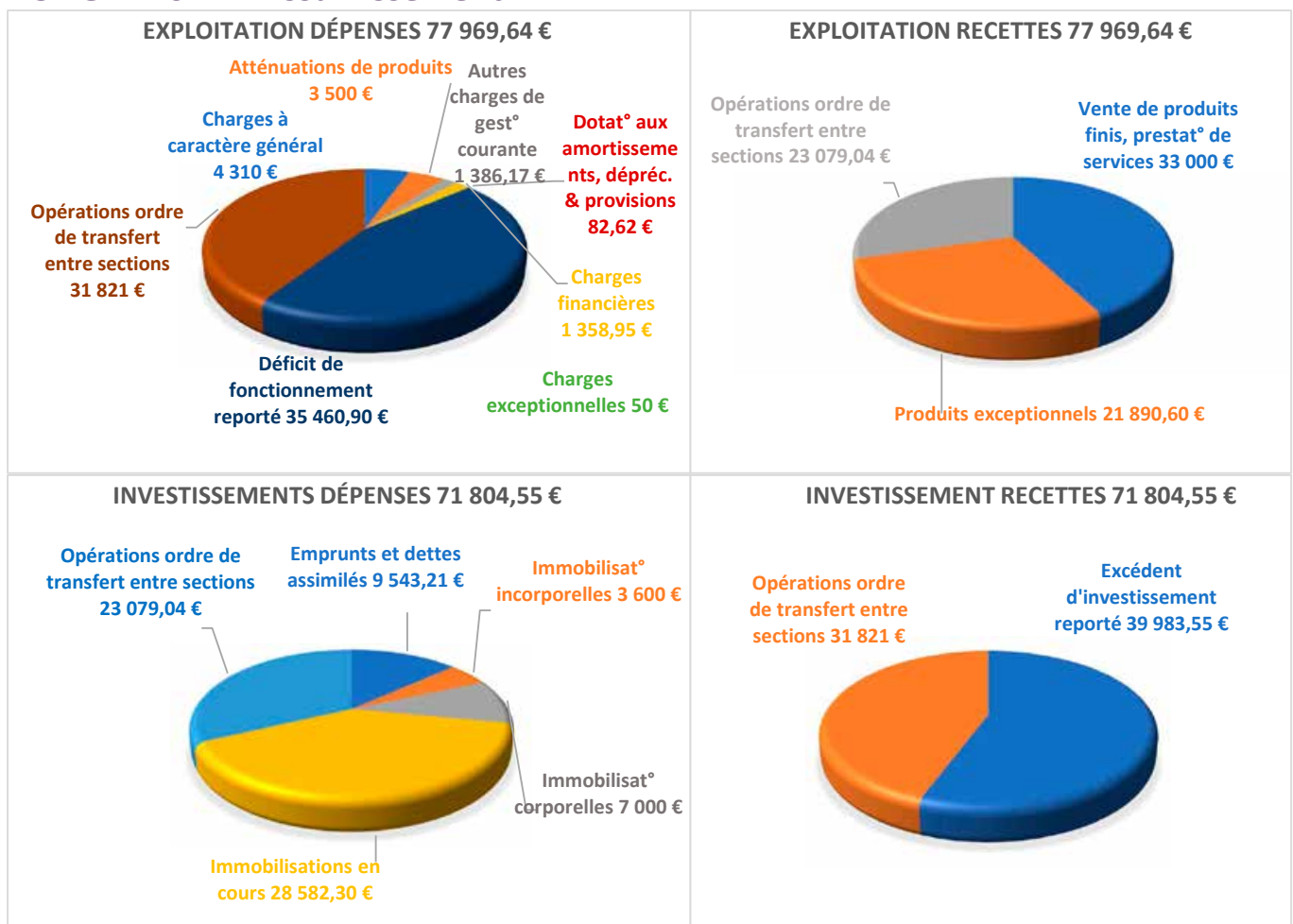
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 954 035,12 €



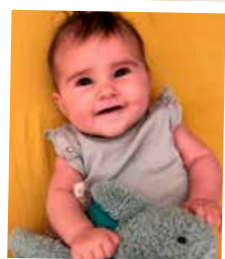
BUDGET 2021 – Chaufferie



BUDGET 2021 – Assainissement



/// Naissances



Cléo



Siméon



Arthur



Urbin

Kayden le 6 janvier,
fils de Lucile DUSSERRE et Kévin CHAMBON, Route des Chaix

Arthur le 15 janvier,
fils de Stéphanie DEPAIX et Thibaud QUÉRÉ, Route de Champestève

Cléo le 13 mars,
fille de Victoria SAGNARD et Nathanaël GUIRON, Route du Mazibet

Liam le 16 mars,
fils de Johana ALVAREZ et de Rémi SPARWASSER, Route des Chaix

Urbin le 23 avril,
fils de Nathalie JAVEL et Romain MARCEL, Route de Rouvèze

Léonie le 1er juillet,
fille de Pauline BILLION et Maximilien LEVEQUE, Route de Brune

Lucie le 13 août,
fille de Edith OLLIER et Pascal FERRAND, Route des Communaux

Warren le 16 août,
fils de Marie VANDEWEYER et Vincent VIALA, Route de la Gare

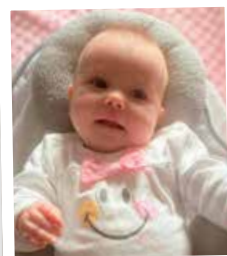
Léon le 27 août,
fils de Isalyne ROBERT et de Florian COMBE, Chemin de La Garenne

Liv le 22 septembre,
fille de Jade COCQUEREL et Quentin BERVOET, Chemin de la Grangeasse

Siméon le 11 octobre,
fils de Rhudy CALLEGARI et Ludovic VERMEULEN, Route des Pontillons



Léon



Lucie



Kayden



Liv



Warren



Léonie



Liam

/// Baptêmes civils



Laïa DEBICKI, le 1er août,
fille de Mélissa FAURE et de Loïc DEBICKI,
Montée de la Garenne



Laïa

Malonn CHAREYRE, le 21 août,
fils de Marine GERLAND et de Mathias CHAREYRE,
Route d'Ozon



Malonn

/// Mariages

Stéphanie CHAMPEAU et Nicolas VERDERA
le 15 mai, Route des Motès

Séverine LAHMAR et José CRUZ DAS NEVES
le 22 mai, Route de Chamonte

Elodie BOIS et Alain VOGEL
le 10 juillet, Route de la Gare

Nathalie HALLARD et Matthieu LENOIR
le 31 juillet, Route de la Moze

Jihane ERROUHA et Quentin COMBE
le 21 août, Vandoeuvre-lès-Nancy (54)

Marie-Hélène JACQUET et Nicolas LABRUÈRE
le 28 août, Route de Rouvèze



Nathalie HALLARD et Matthieu LENOIR



Stéphanie CHAMPEAU
et Nicolas VERDERA



Jihane ERROUHA
et Quentin COMBE



Séverine LAHMAR
et José CRUZ DAS NEVES

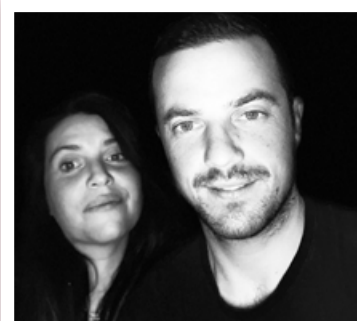


Marie-Hélène JACQUET
et Nicolas LABRUÈRE



Elodie BOIS et Alain VOGEL

/// PACS



Isalyne ROBERT et Florian COMBE,
le 11 janvier, Chemin de la Garenne



Noëllie CHANEAC et Udo 'T SAS,
le 9 mars, Route de la Moze

/// Décès

Raymond GAYTE, le 11 janvier

Rachel HINKEL épouse LEVET, le 5 février

Robert ARNAUD, le 13 mars

Bernard MALLE, le 26 avril

Ida POURRET épouse RIOU, le 18 mai

René RIOU, le 22 juin

Huguette CHABANY épouse MERLE, le 12 septembre

Michel MERCIER, le 10 octobre

André LAFFONT, le 11 novembre

Paul KRAFT, le 2 décembre

/// A la Rune : un projet d'envergure



Ce projet de construction d'un bâtiment multi-accueil prend forme. Il permettra l'hébergement du centre de loisirs, l'accueil des associations, et prévoira aussi des vestiaires pour les équipements sportifs attenants.

Depuis déjà plusieurs années un centre aéré accueille les enfants pendant les vacances scolaires dans les locaux de notre école. En effet, cette structure répond à un réel besoin pour les familles qui n'ont pas de solution pour la garde de leurs enfants durant les vacances scolaires. Très vite le centre aéré a obtenu un beau succès et drainé des enfants des communes voisines bien au-delà de notre RPI. Rappelons que ces structures sont soumises à des normes d'accueil strictes liées à la surface disponible par enfant. Ainsi le centre ne peut accueillir plus de 32 enfants et Jean Michel Bouchon, son responsable, doit parfois refuser des demandes d'inscription. De nombreuses sorties et activités de plein air sont proposées, notamment sur le site de notre espace détente.

C'est donc tout naturellement que ce lieu s'est imposé pour accueillir un nouveau bâtiment apte à héberger non seulement un nombre plus important d'enfants mais aussi les associations, notamment le club Rencontre Amitié de notre village, pour des usages réguliers ou ponctuels. De nombreuses activités pourront être directement accessibles : terrain de foot, terrain de volley pouvant être utilisé comme terrain de boules, piscine, jeu d'enfants, parcours de bosses pour les VTT et, cerise sur le gâteau, accès direct à la voie douce ! Ajoutons que nous avons prévu une partie vestiaire pour l'association de foot qui désormais fait vivre notre stade.

S'agissant d'un projet d'envergure nous avons lancé un appel à projet auprès de cabinets d'architectes avec l'aide du CAUE*. Nous avons sélectionné trois candidats sur sept postulants. Ceux-ci ont dû réaliser un dossier d'intentions architecturales.

Lors d'une audition-présentation des trois projets, une belle unanimité s'est immédiatement dégagée autour du projet présenté par le cabinet Carrillo du Pouzin. Ce projet, parfaitement intégré au site, répond à toutes les attentes précisées dans le cahier des charges et répond à des normes d'isolation (RT 2012 améliorée) aptes à réduire au maximum la consommation d'énergie.

Le responsable du centre de loisirs a également été consulté pour l'organisation de l'aménagement intérieur (salles d'activités, de repos, de rangement, de restauration).

Combien ça coûte?

Il s'agit d'un projet d'envergure estimé à 800 000 euros auxquels il faut ajouter 100 000 euros d'équipements (meubles, coin cuisine, jeux...) avec une inconnue : l'augmentation du coût des matières premières...

Des subventions ont bien sûr été demandées et d'ores et déjà le département a attribué 100 000 euros à notre projet. Nous attendons la réponse de la Région et de l'Etat.

Sur le dessin ont été placés des panneaux photovoltaïques. Il s'agit d'une option pour le moment, car ce choix ne fait pas l'unanimité.

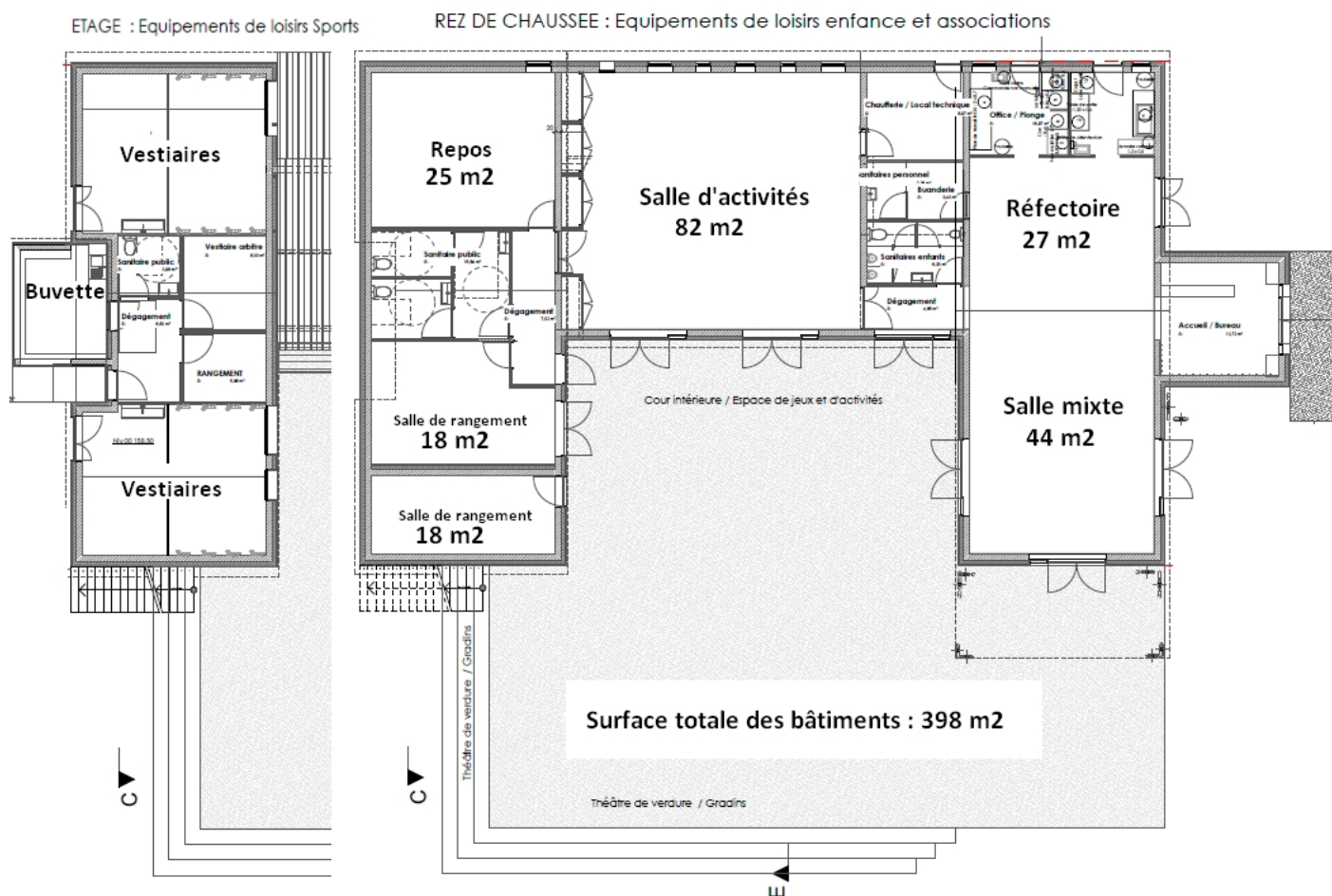


En effet un tel équipement provoque un surcoût en particulier parce que la structure portante du toit doit être renforcée, nous a expliqué M. Carrillo.

D'autres objections concernent le recyclage des panneaux. Cependant, les arguments en faveur de leur installation ne manquent pas : ils sont préconisés par le **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)** de notre communauté de communes qui a pour but d'atténuer le changement **climatique**, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'**énergie**.

D'autre part, des filières de retraitement des panneaux photovoltaïques sont désormais opérationnelles : 95% de ces panneaux sont recyclables. Ils ont une durée de vie d'environ 35 ans.

***Le CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement**, est un organisme associatif public présidé par des élus et composé d'architectes, qui conseille et aide les communes dans leurs projets.
<https://caue07.fr/>



/// Rénovation du clocher

Le tremblement de terre du 11 novembre 2019 a été une véritable catastrophe pour la ville du Teil durement atteinte par le séisme. De nombreuses maisons de notre village ont été aussi gravement endommagées.

Le clocher de l'église n'a pas été épargné : si sa stabilité n'a pas été affectée, une surface importante de la flèche du clocher a perdu son crépi, mettant à nu ses briques de terre cuite. Des travaux s'imposaient car la pluie et le gel auraient à terme aggravé les dégâts.

Le coût des travaux s'est élevé à 60 000€ H.T.. Des aides de la Région, du Département et de l'Etat ont contribué à leur financement.



L'entreprise REBOULET du GROUPE AGUETTAZ de Livron, spécialisée dans ce type de travaux, a été chargée de mener à bien ce chantier.

Un échafaudage imposant de 25 mètres de hauteur a été mis en place.



L'enduit a été entièrement rénové sur l'ensemble du clocher, le mettant à l'abri des intempéries pour de nombreuses années.

Les corniches ont été protégées par des couvertines en zinc.

M. Aguetzaz nous autorisant à gravir au sommet de l'échafaudage, nous avons pu observer le déroulement des travaux et profiter du splendide paysage.

La présence de l'échafaudage a permis également d'installer un paratonnerre qui faisait défaut au bâtiment, pour un montant de 8500 € H.T..

Et pourquoi ne pas remettre en service les cloches, suggèrent certains habitants de village ? Nous y réfléchissons !

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Faites-nous connaître votre avis par mail ou message à votre convenance auprès de la mairie avant le 31 janvier 2022.



/// Reconfiguration du carrefour RD2/RD422

Souvenons-nous du danger que constituait le démarrage en côte en venant du camping pour traverser le carrefour d'accès au village !

La voie est désormais horizontale au niveau du carrefour, ce qui facilite grandement la traversée du croisement.

Un parcours piéton a été aménagé et permet un franchissement plus sécurisé de la route en direction de l'espace détente, notamment pour les enfants de l'école qui empruntent régulièrement cet itinéraire pour aller au stade.



olivier peinture

WEBER Olivier
Peinture, enduit, bande à joint, papier peint, etc...

olivierpeinture07@outlook.fr

St Lager Bressac
06 70 52 06 23



SARL JV ELECTRICITE
5 lot bremonde 07210 St Lager Bressac

Neuf et rénovation, domotique, climatisation et pompes à chaleur, colonnes de distribution

Portable: 06 60 93 76 31
Portable: 06 98 58 44 87
Email: jv07@orange.fr

TEL/FAX: 04 75 30 46 65

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

DÉMOLITION / GRAVIER / POSE D'ENROCHEMENT / TERRE VÉGÉTALE
Agréé EPARCO Assainissement

SARL DIDIER FAURE

«La Garenne» 07210 SAINT-LAGER-BRESSAC
Tél./Fax : 04 75 65 08 06 / Port. : 06 14 26 59 46



ISA TAXI

A votre service...
Toutes distances

Route de la plaine
07210 Saint-Lager

Tél. : 04 75 64 17 10
Mobile : 06 63 48 17 10

/// Proudhon, les gilets oranges et l'entrée du village

Bon on peste : encore des travaux ! Juste aujourd'hui ! Mais par où est-ce que je vais passer ? Bref on fait honneur à notre réputation de gaulois râleurs.

Pendant ce temps, dans les vapeurs de goudron, à demi-mots, par quelques gestes précis à peine esquissés, parfois avec un minuscule coup de klaxon à peine susurré, tout s'organise. L'avertisseur retentit, régulier et strident : le camion recule lentement et se colle au finisseur d'enrobé. La benne se soulève, la pâte sombre s'étire paresseusement et remplit le récepteur enveloppé de vapeurs irréelles dans le froid doré du matin. Les ouvriers eux, répandent le bitume avec des pelles là où la machine ne peut passer. Ils caressent la matière souple et onctueuse pour l'égaliser, en régulariser l'épaisseur. Une grosse araignée mécanique virevolte gracieusement, avance en crabe avec virtuosité, saisit dans ses mâchoires un peu de bitume, juste ce qu'il faut, puis l'étale pour égaliser le sol et préparer le terrain à la dameuse. Les ouvriers s'affairent avec minutie et délicatesse. Ils répandent, rectifient, donnent forme à l'asphalte. Plus haut, le rouleau parachève le travail. Tout se fait sans précipitation, mais avec l'assurance des gestes bien faits, maîtrisés et coordonnés.



L'obélisque de Louxor.

Proudhon* raconte qu'en 1836, à Paris, 200 ouvriers ont travaillé pendant une heure. Ensemble, ils ont réussi en coordonnant leurs efforts à dresser l'obélisque. 200 heures suffiraient-elles à un seul ouvrier pour en faire de même ? La loi de Proudhon, une fois encore, comme toujours, se vérifie : l'association des expériences individuelles est largement supérieure à leur simple somme. Cette coopération, cette force collective c'est « **l'indissoluble chaîne qui unit les travailleurs : tous contribuent à une œuvre unique, la richesse sociale** »*.

Demain, pressés, en voiture, en camion, en tracteur, à vélo, nous emprunterons la route, parce que les courses, le docteur, le boulot, ou bien, heureux, nous partirons en balade, en observant comme une évidence que le travail a été bien fait.

Que ce geste banal de prendre la route ne nous fasse pas oublier les hommes aux gilets oranges et le produit de leur travail « **qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts.** »*

Merci les gars !

*Pierre-Joseph Proudhon
Journaliste, économiste et philosophe français (1809-1865)
De la création de l'Ordre dans l'humanité (1843)

/// Dans le mitan du lit de l'Ozon, les brigades vertes.

Comme chaque année, les brigades vertes (association de réinsertion) ont été sollicitées pour des travaux d'élagage. L'intervention de cette année fut dédiée au nettoyage d'un bras secondaire de l'Ozon, non actif en période de débit normal, en amont de la station d'épuration. En cas de fortes pluies, la capacité d'évacuation du lit de la rivière est ainsi doublée. Une opération indispensable pour protéger notre station d'éventuelles crues importantes.



/// Auprès de mon arbre...



Comme chaque année, Yann Rouby prend soin des mûriers de la piscine. Un travail indispensable pour conserver leur belle forme en ombrelle, particulièrement appréciée en été par les usagers de la piscine.



Curage des fossés entre quartier Brémonde et les Chaix



Brigades vertes-nettoyage de l'Ozon en aval de la station d'épuration



Entretien du cimetière



Nettoyage du pont aux Pontillons après la crue



Travaux de goudronnage du parking sous le village



Rénovation de la terrasse du logement de l'ancienne poste

/// Saint Lager Bressac, un village VIP !



Cette année encore, un groupe conséquent d'habitants du village a répondu présent pour une opération nettoyage. En nous retrouvant le samedi 5 juin, pour participer à la journée mondiale de l'environnement, nous voulons faire de notre commune, un village VIP, Village Initiative Propreté.

Quatre équipes se sont constituées : une a tronçonné des arbres qui s'étaient couchés dans le lit de l'Ozon, une autre a descendu le lit de cette même rivière vers Brune pour une opération collecte de déchets de toutes sortes. La troisième équipe a ramassé les déchets autour de différents points de collecte : route du camping, parking au bas du village, parking de la voie verte sur la D2, Chamonte, Le Planas. De même que le ravin des Motès a été débarrassé des déchets emportés par le vent, mais pas que !



Enfin, une quatrième équipe a décidé d'explorer le contenu des bacs à ordures du point de collecte de la Plaine...
Peu ragoûtant mais très instructif : trois bacs ont été entièrement vidés et triés.

Les déchets ont été pesés et répertoriés selon leur destination finale comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-joint : sur 123 kg seuls 13 kg pouvaient être considérés comme des déchets ultimes non triables (un peu plus de 10%) et donc à leur place dans ces poubelles !

	POIDS TOTAL AU DEPART (kg)	A DESTINATION DE LA DECHETTERIE (kg)	A DESTINATION DU CONTAINER A PILES (kg)	A DESTINATION DU CONTAINER A VERRES (kg)	A DESTINATION DU CONTAINER EMBALLAGES (kg)	A DESTINATION DE BAC A COMPOST (kg)	A DESTINATION DES BACS GRIS (kg)	TOTAL
BAC N°1	24,300	11,000	1,300	1,100	9,500	1,000	0,400	24,300
BAC N°2	47,100	19,000	0,100	3,000	12,000	10,000	3,000	47,100
BAC N°3	52,000	5,000	0,000	6,000	17,000	15,000	9,000	52,000
TOTAUX	123,400	35,000	1,400	10,100	38,500	26,000	12,400	123,400
% moyen	100	28,36	1,13	8,18	31,20	21,07	10,05	100

Tableau effectué le jour même par Ludovic Rousson

Le reste (soit 90%) n'avait pas sa place dans ces poubelles et aurait dû être trié pour être recyclé, revalorisé ou traité dans des filières spécifiques de manière à mieux respecter l'environnement.

Il s'agissait de déchets organiques compostables, d'emballages, de bouteilles en verre, de papiers, de cartons, de polystyrène, ainsi que de nombreuses piles dont on sait les dégâts qu'elles peuvent causer sur la faune et la flore.

Ainsi, quand l'incivisme se conjugue au plastique omniprésent dans les emballages alimentaires le cocktail est désastreux pour l'environnement ! Alors on continue ?

Merci au collectif VIP pour cette action et ce bilan tout aussi collectif. L'un a trouvé le slogan, l'autre a fait le tableau, certains on fait le texte, un autre a pris les photos. Et tout le monde peut faire un peu plus encore pour la planète !



/// Ordures ménagères : Eh bien payez maintenant !

Rien n'y fait !

Plaquettes d'information, animations, articles dans les bulletins municipaux. Le défaut de tri est toujours aussi important dans les points de collecte et les incivilités toujours aussi nombreuses : les déchets de toutes sortes s'amoncellent quotidiennement auprès des bacs à ordures.

Et ne parlons pas du contenu des bacs... Eh bien si justement parlons-en ! A l'occasion de la journée de l'environnement, Alain Bernard, le maire, nous proposa une activité poétique et enthousiasmante (voir article Village Initiative Propreté).

90% du contenu des bacs gris n'est pas trié alors qu'il devrait l'être.



La machine s'emballle

Les coups de semonce de notre planète ne suffisent pas ! Inondations, dômes de chaleur au Canada (50 degrés), gouttes froides dans les pays tempérés, incendies monstres partout dans le monde.

Le changement climatique est déjà là.

Le cercle infernal.

Résumons :

de monstrueuses machines à vendre, plus puissantes que les états, inondent la planète de produits qui sillonnent les océans à coup de fuel lourd et de délocalisations.

Ces produits emballés, non étudiés pour être recyclés, fabriqués parfois par des enfants, génèrent des quantités colossales de CO₂, de déchets, ainsi que des montagnes de milliards planqués dans les paradis fiscaux qui échappent à l'impôt grâce à l'optimisation fiscale.

Avec une partie de ces profits des milliardaires mégalomanes organisent du tourisme spatial car, la pollution de la terre ne leur suffisant pas, il faut aussi polluer l'espace avec débris et tonnes de CO₂.



Pendant ce temps nous sommes incités à trier ces déchets et à payer les profits alors que des humains robotisés dans des hangars XXL travaillent à l'expédition des marchandises. Des livreurs ubérisés sillonnent villes et campagnes pour remettre le jour même les produits commandés.

Les collectivités locales dépensent des sommes énormes pour tenter de trouver une solution au problème des déchets générés (budget de 2,5 millions d'euros dans notre Communauté de communes). Les usagers, pour beaucoup, négligent de trier et jettent tout pêle-mêle dans des bacs ou carrément au sol.

Pour ce qui est des emballages des denrées alimentaires, producteurs et supermarchés, malgré quelques efforts, usent et abusent du plastique.



40% d'augmentation

Des usines géantes de retraitement (Malataverne 40 millions d'euros, Valence 21 millions d'euros) sont construites avec de l'argent public, puis attribuées en délégation de service public à des multinationales du retraitement.

Tout ça coûte un pognon de dingue : **40% d'augmentation attendus** dans les années à venir (on va passer de 100 euros à 140 euros la tonne).

Taxe redevance ou paiement à l'abonnement ?

Non contents de malmener la nature, nous voici maintenant contraints de payer l'addition. Pas seulement en terme d'environnement mais en monnaie sonnante ou dématérialisée.

Dans notre Communauté de communes il n'existait pas jusqu'à présent de taxe ou de redevance pour financer le traitement des ordures ménagères.

Oubliez, nous allons payer désormais !

La Communauté de communes a acté le principe du paiement de ce service qui entrera en vigueur en 2022 ou 2023.

Plusieurs systèmes sont possibles.

- ▶ **La taxe**, calculée sur la valeur locative, est facile à mettre en place grâce à l'ajout d'une ligne sur la taxe foncière. Son inconvénient est qu'elle peut produire des injustices : une personne aux revenus modestes habitant dans une grande maison, produisant peu de déchets, paiera plus qu'une famille plus nombreuse habitant dans une petite maison.
- ▶ **La redevance** est calculée à partir du nombre de personnes par foyer. Mais elle implique de mettre en place une procédure administrative plus complexe de contrôle de la composition des foyers. De plus les familles nombreuses à faibles revenus seront pénalisées.
- ▶ **Le paiement avec carte d'abonnement** : c'est le système pratiqué à Dieulefit. Une carte permet un nombre prédéfini de dépôts. Au-delà il faut payer un supplément.

Une étude est envisagée pour effectuer un choix définitif parmi les différentes hypothèses.

De beaux débats en perspective !

Ainsi La Fontaine nous fournit, comme toujours, la morale de l'histoire :

Que faisiez-vous aux dépôts, vous jetiez ?

Eh bien payez maintenant !

/// Modernisation du réseau d'irrigation

St Lager Bressac fait partie des 8 communes desservies par le réseau d'irrigation dit de « La Plaine de Chomérac ».

L'eau est pompée dans le Rhône en amont du barrage puis stockée dans un grand réservoir situé sur les hauteurs des Gras du Pouzin. L'eau est distribuée par le réseau gravitaire sur les 8 communes (Le Pouzin, Baix, St Lager Bressac, St Vincent de Barrès, St Symphorien, Chomérac, Rochessauve et Alissas). Deux surpresseurs positionnés sur Chomérac et St Lager Bressac garantissent le maintien d'une pression supérieure à 4 bars sur les extrémités des réseaux.

Depuis plusieurs années des ruptures de conduite viennent perturber le fonctionnement du réseau particulièrement dans les zones soumises à forte pression (au début du réseau sur Le Pouzin et Baix et en aval du surpresseur de Chomérac). Les réparations sur des conduites en béton de gros

diamètres (1000 mm) nécessitent des pièces très coûteuses fabriquées à la demande.

La multiplicité des casses, la vétusté des installations et les fuites répétitives provoquent une baisse significative de rendement du réseau (plus de la moitié du volume pompé est perdue).

Grâce à l'irrigation, les acteurs du monde agricole peuvent mettre en place des cultures à haute valeur ajoutée et optimiser leurs assolements. Les citoyens, situés dans les zones irrigables et qui souscrivent un abonnement, peuvent profiter de l'eau du Rhône pour arroser leur jardin et leur potager sans utiliser l'eau potable.

Sur ces constats et dans la volonté de pérenniser le réseau d'irrigation, le SDEA « Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche » a décidé des travaux de rénovation sur toute la partie faible du réseau, à savoir le renouvellement de conduites sur les communes

du Pouzin, de Baix et en aval du surpresseur de Chomérac. La mise en place de comptages intermédiaires par télégestion permettra une meilleure réactivité pour gérer les problèmes de fuites.

L'investissement prévisionnel dépasse 10 millions d'euros, il sera pris en charge par l'État, la Région, l'Europe, le Conseil Départemental et la CNR. Les partenaires financeurs demandent aux communes des garanties afin de sécuriser la destination agricole des terres irrigables. Le Conseil Municipal a décidé d'accéder à cette demande et a délibéré pour la mise en place d'une ZAP (Zone Agricole Protégée). Cette démarche consiste à établir la liste exhaustive de toutes les parcelles irrigables afin de garantir leur destination dans le temps. Cette procédure participe à l'engagement du Conseil Municipal à maintenir le caractère agricole et rural de St Lager Bressac.



/// CCAS → Ses actions

Participation à la campagne de vaccination COVID.....

A la demande de la Préfecture de l'Ardèche, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et en partenariat avec l'association Elisa Médiocoptère (spécialisée dans l'aide médicale d'urgence à l'international et qui vient en appui aux services de l'état lors de la gestion de crises), la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) a organisé une campagne de vaccination contre la COVID19.

420 doses de vaccins ont été dédiées à cette opération, qui s'est déroulée à la salle Paul AVON au TEIL. Présent sur le site, le vaccinobus sert au transport de matériel, au stockage réfrigéré des vaccins et de salle de repos pour le personnel. En cas de besoin, il constitue aussi un point de repli de vaccination puisqu'il est équipé d'un fauteuil adapté.

ARC s'est tournée vers les 15 communes du territoire afin de recenser les personnes situées dans la tranche d'âge de 60 à 75 ans. A St Lager Bressac, cette opération a été prise en charge par le CCAS. Ses membres ont contacté les personnes concernées et ont assuré le lien avec ARC pour les rendez-vous. 18 personnes ont répondu positivement à cette initiative de prévention.



Colis de Noël.....

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS offre un colis gourmand aux St Lagérois de 70 ans et plus. Le choix a été fait de le composer de produits locaux de la commune et des alentours.

Cette année encore, au vu des contraintes sanitaires, le traditionnel repas d'automne, offert aux habitants de 65 ans et plus, n'a pas été organisé.

A l'avenir tous les membres du CCAS espèrent pouvoir renouer avec ce moment convivial.

ADAPEI - Ventes de brioches.....

Alain Théoule, membre de notre CCAS depuis de nombreuses années et délégué cantonal auprès de l'ADAPEI 07 (Association départementales de parents et d'amis des personnes handicapées mentales), nous propose de participer chaque année à « l'opération brioches » qui est organisée en octobre par cette association. En complément des brioches proposées à l'accueil de la mairie, les membres du CCAS ont tenu cette année un point de vente au marché du Planas qui a lieu tous les vendredis de 16h à 19h. Cette opération proposée les 8 et 15 octobre a permis de collecter la somme de 215€.



Cette opération de solidarité, qui dure depuis plus de 50 ans, va permettre de financer certains projets dans les établissements de l'ADAPEI qui accueillent des personnes en situation de handicap : comme la restructuration des cuisines à Lalevade, des travaux d'isolation à Empurany ou l'agrandissement de la blanchisserie à Roiffieux.



/// Partenariat avec Mutualia Une offre de couverture santé sur la commune

La convention de partenariat entre Mutualia et la mairie de St Lager Bressac a été signée le 4 mai 2021. C'est une action sociale nouvelle à destination des habitants de la commune.



Pour pouvoir souscrire à cette mutuelle il faut résider sur la commune ou y travailler.
Il n'y a pas de restriction d'âge, pas de questionnaire de santé, pas de conditions de ressources et pas de délai d'attente.

La volonté de la commune est de proposer une mutuelle :

- pour avoir une couverture santé globale et optimale.
- pour bénéficier de tarifs de groupe.
- pour avoir le choix entre 4 niveaux de garanties différents.
- pour avoir un accompagnement de proximité.

Des permanences et des rendez-vous individualisés sont organisés dans la salle de réunion à côté de la mairie avec une conseillère dédiée. Elle vous renseignera et vous orientera vers l'offre la plus adaptée à vos besoins.

De même elle vous accompagnera pour résilier votre ancienne mutuelle

et restera disponible par la suite pour vos démarches complexes.

La commune n'engage aucun frais avec la mutuelle et ne participe pas non plus financièrement aux contrats avec les adhérents, elle est seulement un facilitateur. Avoir des rendez-vous sur la commune c'est redonner de la proximité de services aux administrés. De même, pour répondre à toutes vos interrogations, des pochettes informatives avec les garanties, les tarifs, les services optionnels sont disponibles en mairie.

Chacun peut venir se renseigner. C'est l'opportunité d'évaluer sa mutuelle par rapport à l'offre Mutualia.



Vous serez reçu par la conseillère dédiée à notre commune, Mme DAS NEVES Lydie.



Contact :
✉ dasneves.lydie@mutualia.fr

Service adhérent :
☎ 04 75 64 63 63





Pizza et salade à emporter

06 64 69 38 36

Ouverture
le 1^{er} février 2022 !!!

795 route des Guingandes - Brune - 07210 Saint Lager Bressac

/// Producteurs locaux et commerces ambulants

Depuis bientôt 2 ans, 3 producteurs locaux proposent leurs produits sur le site du Planas, au niveau du rond-point de la Neuve. Au fil du temps, ils se sont structurés, ils sont passés de l'étal en plein air, au chalet afin d'être à l'abri des intempéries et de limiter les manipulations hebdomadaires. Le groupe s'est également étoffé pour offrir une plus grande variété de produits : en plus des fruits, légumes, châtaignes et produits dérivés, légumineuses, produits laitiers ovins et caprins, œufs, vous y trouverez à présent : des terrines, des volailles fraîches ou cuites sur commande, de l'huile d'olive, du miel, etc.



Il s'agit de produits locaux et de saison issus des fermes suivantes : La Ferme Commune et Les Jardins de Brune de St Symphorien sous Chomérac, Au Pré de mon Arbre et l'Ardéchois Paysan de St Lager Bressac, la Ferme de Mialaure de Flaviac, le Domaine du Roux de Baix, V. Féroussier de La Batie d'Andaure.

Fin avril les producteurs ont convié les élus pour présenter leur nouvelle installation.

La liste des commerces ambulants évolue elle aussi.

Yvan et Marie Reynouard, qui ont régalié toute la région avec leurs délicieuses pizzas pendant plus de 20 ans, ont quitté la plaine ardéchoise pour la montagne de Haute-Loire. Leur fils, Julien, déjà dans le métier avec **Merveillous Pizza**, est présent le lundi soir sur le parking du Planas.

Dans l'air du temps, le food truck **Snacktime**, propose des burgers, paninis et autres spécialités à emporter, le vendredi et le dimanche soir au même endroit.

Dernier arrivé, **Pittsburgh**, confectionne dans son camion des burgers et pizz-burgs à emporter, le mardi soir sur le parking en bas du village et le samedi soir sur le parking du Planas.

Très prochainement, vont également proposer leurs spécialités : **Pizza Jezza** et **Le Camion Pizza**.



PIZZA AU FEU DE BOIS

- **LUNDI SOIR**
→ Saint Priest (village)
- **MARDI SOIR**
→ Baix
- **MERCREDI SOIR**
→ Saint Bazile
- **JEUDI SOIR**
→ Saint Lager Bressac
(parking au bas du village)

A PARTIR DU
10 janvier
 2022



BURGER **Pittsburgh** **PIZZ-BURG**

burger & Pizz-burg

06.11.22.41.17

ou
Messenger

DESSERTS MAISON **FRITES MAISON**



TOUS LES MARDIS EN BAS DU VILLAGE **RÉSERVATION CONSEILLÉE**



LES EMPLACEMENTS

- **Lundi** au rond point de Brune, Covoiturage St Lager-Bressac.
- **Mardi** à l'école de Pranles.
- **Mercredi** parking de l'église, Rochessauve.
- **Jeudi** au Moulin à Vent, Lyas.
- **Vendredi** (DE JUIN À AOÛT) au Moulin à Vent, Lyas.

RÉSERVATIONS par téléphone à partir de 17h 15 au **06 62 19 81 55**

/// Baignade à St Lager Bressac



Un grand merci au personnel toujours serviable et investi, sans oublier Yann ROUBI et Philippe FENOUIL, qui œuvrent pour l'entretien de l'espace vert et de la machinerie, d'avril à début septembre, pour que la saison se déroule au mieux.



La piscine municipale a ouvert ses portes aux enfants de notre école fin juin, puis au public en juillet et août ainsi que les week-ends et mercredis dès le 21 juin.

Cet été, en tant que personnels saisonniers, Pauline, Iselyne, Haude, Julian et Ludivine, vous ont accueillis aux entrées et au snack, toujours coachés par Angélique ANDRE, régisseuse. Rappelons que ces emplois saisonniers sont proposés, en priorité, aux jeunes de la commune à partir de 18 ans.

La surveillance des 2 bassins et de la pataugeoire a été assurée par Francis LEMOINE, pour sa 6ème année, et Max PERRET pour ses débuts. La saison a été plutôt calme en raison d'un mois de juillet frileux et d'un mois d'août avec contrôle du pass-sanitaire. Mais dès que le soleil était au rendez-vous et que la température remontait les amoureux de la baignade venaient se rafraîchir dans les bassins et se détendre à l'ombre des arbres. Cette piscine de proximité, à l'esprit familial, profite aussi aux centres aérés présents à St Lager Bressac, à Cruas et à Chomérac.

Deux soirées nocturnes étaient en prévision, seule celle du mois de juillet a pu être maintenue. Près de 70 personnes y ont participé dans une ambiance chaleureuse. La nocturne a permis aux baigneurs d'accéder aux bassins jusqu'à 22h tout en profitant d'un repas convivial préparé par les membres de la commission piscine. Cette année, saucisses et merguez étaient au menu pour une soirée barbecue. A noter qu'un groupe de vacanciers belges, qui fréquente le camping depuis plus de 20 ans, était heureux de retrouver cette ambiance festive car il n'avait pas pu venir l'an passé en raison de la crise sanitaire.



PETIT RAPPEL

Ouverture juillet/août :

- de 11^h00 à 19^h00
- 04 75 65 95 26

Tarifs 2021 :

- Entrée 2,5€ à partir de 18 ans
- 2€ pour les enfants
- Gratuit jusqu'à 3 ans

- Le port du short/bermuda est interdit, seul le slip de bain est autorisé.

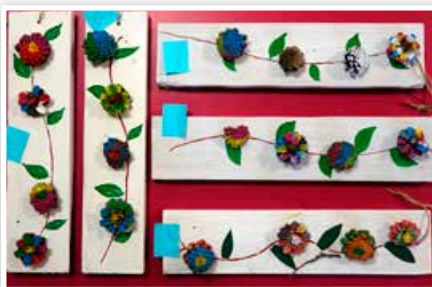
/// Garderie et SITSL : deux maillons indispensables de notre RPI

Comme le SITSL, la garderie est un maillon indispensable du fonctionnement de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

La garderie de Saint Lager Bressac a été créée voilà quelques années pour soulager celle de Saint Vincent de Barrès qui ne pouvait plus faire face à l'afflux de fréquentation. Les deux garderies accueillent les enfants des trois communes du RPI. Les familles peuvent choisir l'une ou l'autre des garderies en fonction de leurs contraintes horaires ou de travail, quelle que soit leur commune de résidence et quelle que soit l'école fréquentée. Une navette inter écoles, assurée par le SITSL, est donc indispensable.



Nous le savons tous, surveiller des enfants signifie aussi les occuper. Ainsi, après une journée de classe bien remplie, pendant que certains se défoulent dans la cour de l'école avec des vélos ou des jeux de plein air, d'autres préfèrent des activités plus calmes. Annie et Elisabeth ont une vraie expertise dans ce domaine et proposent des activités de grande qualité dont voici quelques réalisations.



SITSL : Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Lavezon.

Doté de bus récents de diverses capacités qui sillonnent au petit matin nos routes de campagne à la recherche des enfants dans les lieux les plus reculés, c'est pratiquement du porte à porte cousu main !

Les bus sont dotés d'éthylotests qui empêchent la mise en marche des véhicules en cas de nécessité. Des accompagnants secondent les conducteurs sur certains circuits.

/// A l'école de l'art

Durant les deux premières semaines de janvier, les élèves de l'école de Saint Lager Bressac ont réalisé un projet « art ». Les enfants des trois classes ont bénéficié des interventions de trois artistes locales.

Pauline Bravar, de l'association « L'arbre en bulle » de Privas, les a aidés à imaginer et à réaliser une fresque sur deux murs de la cour. Les élèves devaient prendre un paysage graphique composé de formes abstraites en papiers découpés colorés.

Celle-ci a mis en valeur la cour et a donné une singularité au lieu.



Avec Fabienne Brandt de Saint Lager Bressac, ils ont réalisé un portrait avec un cadre en volume. La première séance a été consacrée à la réalisation du cadre avec du papier mâché.

Puis les élèves ont réalisé un portrait d'humain ou d'animal avec la technique de la « benzine rectifiée ». Ils avaient auparavant étudié les grands maîtres, de la Joconde à Picasso.



Daphné Paris, de l'atelier « La maison blanche » à Rochessauve, les a initiés au travail de l'argile. Elle a montré différentes étapes avec de la terre humide, sèche, de la terre cuite, de la terre émaillée. Les enfants ont testé certaines techniques (poterie, modelage, utilisation de la barbotine, tampons...). Durant la dernière séance les élèves ont modelé un animal en argile. A la fin, Daphné a fait une démonstration de tournage.



Comme les élèves étaient répartis en demi-classe et vu que les activités plastiques demandent beaucoup de manipulations, nous avons sollicité des parents pour accompagner ce projet.

Il a été financé par l'Association des Parents d'Elèves et par l'Association Ecole 89 (les mairies des trois communes).



Nathalie, la maitresse des CE2, a initié les élèves à l'art aborigène.



Stéphanie, la maitresse des CM1, a travaillé à partir des travaux de Ben Heine alliant photo et dessin.



/// Quand les Préalables déconfinent l'école !

Nom d'un petit bonhomme que ce moment de déconfinement offert par les Préalables nous a fait du bien ! Pas un seul mot prononcé mais quelle histoire...



Car voilà notre **petit bonhomme**, c'est son nom de théâtre, corseté dans un petit complet strict, aux prises avec une terrible tente refusant obstinément, après s'être déployée en un geste, de retourner à sa disposition initiale.

Face à ce monstre capable de dévorer son pantalon, de se transformer en poisson baleine, en oiseau planeur, notre virtuose de la maladresse nous a transportés dans son monde parallèle avec la complicité des enfants. Quelle joie de les entendre vitupérer, se dresser, hurler, pour conseiller notre malheureuse victime des monstres virtuels... et quand notre sacré petit bonhomme demanda l'assistance d'un enfant, on finit par se demander si tout n'était pas concerté tant notre petit apprenti comédien accompagna, devança, déjoua les facéties des capricieuses tentes résistant à toute velléité de rangement...

D'ailleurs, sachez-le, les tentes pliables sont capables de se multiplier ! Vous voilà avertis, n'en mettez surtout pas plusieurs dans le même réduit car... elles se reproduisent et naissent d'adorables petites tentes qui vous donnent envie de les bercer, tant elles sont mignonnes.

Portant le nom d'une langue d'Amérique latine qui devint la langue commune de rencontre entre les peuples andins, elles sont désormais promues au rang d'abri universel pour les intrépides voyageurs partant à l'aventure... ou bien de refuge de misère pour des pauvres parmi les pauvres en quête d'un avenir meilleur...

Un doute nous vient... Ce spectacle jubilatoire serait-il faussement léger ?

Un bien beau moment de déconfinement en tout cas, et gardons en mémoire les cris et éclats de rires des enfants.



/// En route pour la 6^e

Jeudi 1^{er} juillet, Alain Bernard et la commission scolaire avaient convié les enfants de CM2, habitant à St Lager Bressac, et leurs parents, pour cette traditionnelle remise de cadeaux.

Les 9 élèves de la classe de Géraldine Fourel ont reçu une calculatrice pour le collège et une clé USB (nouveau cette année) pour les féliciter de leur passage en 6^e.

Nous espérons qu'ils garderont un bon souvenir de leurs années sur le RPI où les maires et les élus sont investis pour valoriser et soutenir les écoles. L'école et les enfants, c'est la vie du village.

Nous souhaitons beaucoup de réussite au collège à Romane BARDINE, Loïs BŒUF, Adam DECLERCQ-GUERFI, Abdel Aziz DURMAN, Mathis GOUTEY, Noah LOPES, Jérémie MEYNARD, Emilie VALETTE et Gabriel WEBER.

Cette année nous avons aussi convié les CM2 de l'année précédente pour partager leur expérience.

Un moment convivial autour du verre de l'amitié avant de se séparer pour les vacances d'été.



LA CROUSANDINE

www.lacrousandine.fr

© 04 75 65 13 47 • ✉ secretariat@lacrousandine.fr
327 Route de Brune - 07210 Saint-Lager-Bressac

*Boulangerie
De Croissant*

Pain fabriqué à l'ancienne

- ☞ Pain au levain
- ☞ Farine biologique semi-complète
- ☞ Pétrissage manuel
- ☞ Teneur réduite en sel

• Pains spéciaux
• Viennoiseries & pâtisseries
• Boissons chaudes & fraîches
• Pizzas & Hamburgers
sur commande

Du mardi au samedi
de 8h00 à 12h30

Saint-Lager-Bressac
Place de l'Église

Commandes par mail : bou.lager@hotmail.fr

/// RPI : pas de fermeture de classe cette année !

Il s'en est fallu d'un cheveu...

Alors que les déclarations ministérielles ne cessent de répéter qu'il faut préserver les écoles rurales, les services administratifs traquent impitoyablement la moindre baisse d'effectifs même temporaire pour répartir les postes d'enseignement entre les écoles, à l'aide d'un outil implacable qui ne connaît pas la pédagogie : la calculette.

Alors que ces baisses d'effectifs permettraient de réaliser les promesses ministérielles (notamment les dédoublements promis en CP et pas de fermetures de classes en milieu rural), des postes sont ainsi supprimés risquant de créer des classes surchargées et de déstabiliser les écoles. C'est ce qui a failli se passer à l'école maternelle de Saint Vincent de Barrès.



Les rencontres se sont multipliées entre élus et représentants de l'administration tout au long de l'année et des vacances. Le risque était bien réel, malgré tous les arguments mis en avant par les élus. Ces derniers se sont démenés pour convaincre les familles d'inscrire leurs enfants dans le RPI pour atteindre le fatidique effectif de 175 enfants, en dessous duquel l'administration aurait fermé une classe, quitte à la rouvrir si à la rentrée des inscriptions imprévues se produisaient ou à la fermer si les effectifs passaient en dessous de la barre fixée ! On imagine aisément dans les deux cas le chaos qu'aurait provoqué une telle décision (réorganisation des classes et des circuits de transport scolaire...). Nos enfants ne méritent-ils pas mieux ?

Conscients du risque, les parents d'élèves ont soutenu les élus avec pugnacité en organisant plusieurs manifestations. Le jour de la rentrée, une représentante de l'administration est venue compter, dans chaque classe, les effectifs pour s'assurer qu'aucun enfant fantôme ne s'était glissé dans les listes des prévisions... une belle marque de confiance ! Une inscription de dernière minute a sauvé la classe !



Le problème se reposera assurément l'année prochaine avec le départ en collège d'une classe de CM2 à l'effectif conséquent (27 élèves). Parents aidez-nous : vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants en âge d'être scolarisés.

/// Le TCFIA de passage dans notre commune

C'est en 2003 qu'est organisée la première édition du **Tour Cycliste International Féminin de L'Ardèche** (TCFIA).

Sous l'impulsion du Président Fondateur du Vélo Club Vallée du Rhône Ardéchoise et Directeur Général du TCFIA, les bénévoles du club se lancent dans cette formidable aventure pour sauver le sport féminin.

Cette course est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale depuis sa création en 2003. Elle fait partie des plus grandes courses à étapes internationales féminines.

Depuis sa création, cette épreuve a évolué et rend visite aux départements voisins comme la Drôme, le Gard, la Lozère et le Vaucluse. Cet élargissement d'itinéraire permet de varier les parcours, et de montrer les magnifiques paysages rencontrés et les lieux historiques de nos régions.

Cette initiative est un atout pour le développement économique et touristique des territoires traversés et démontre l'attachement à la promotion et à la reconnaissance du sport féminin aux yeux du monde entier.

Les parcours sont souvent accidentés, ce qui occasionne de nouvelles difficultés et procure un engouement toujours grandissant des spectateurs.

A l'heure où les politiques et les médias se mobilisent pour enfin reconnaître et valoriser le sport féminin, les organisateurs du TCFIA sont fiers d'avoir été les précurseurs de cette nouvelle évolution.

Tous les ans, en septembre, le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche en AURA, en PACA, en OCCITANIE est l'évènement majeur de notre région sur le plan sportif. Il fait ainsi découvrir la beauté de nos paysages du sud de la France sous le soleil. Cette course mobilise environ 600 bénévoles pour les 7 jours.



En septembre 2021, la 7^e et dernière étape, Le Pouzin/Privas, est passée par notre commune. Cette étape longue de 81,534km et 1557m de dénivelé, a traversé notre secteur, pour s'élever vers le Coiron et redescendre enfin sur la ville préfecture.

21 équipes, 108 coureuses de 20 nationalités différentes étaient au départ de ce TCFIA, dont 2 équipes françaises : Stade Rochelais Charente Maritime et ARKEA PRO. Dans cette dernière équipe, participait une cycliste ardéchoise originaire de Tournon, Greta RICHOU qui s'est classée 31^e.



/// Fête de la voie douce

A l'initiative de la commission association de la commune et en partenariat avec les communes voisines, il a été décidé de faire évoluer le forum des associations qui se tenait tous les 2 ans. Ce forum concernait jusqu'à présent les communes de Baix, St Bazile, St Lager Bressac, St Martin sur Lavezon, St Pierre la Roche, St Symphorien sous Chomérac et St Vincent de Barrès. Cette année Le Pouzin a été associé à ce nouveau projet.

Le contexte sanitaire a conduit les organisateurs à envisager une animation en extérieur dans un lieu propice à la promenade. La Voie Douce de la Payre a donc été retenue. Pour une meilleure attractivité et représentation du territoire, cette manifestation a été élargie.

Y ont participé des associations, des artisans, des créateurs et des producteurs des 8 communes voisines. Les différents stands se sont installés sur la portion de la voie douce entre le parking de la Plaine et le terrain de foot.

32 exposants étaient au rendez-vous dimanche 19 septembre.

La belle fréquentation en fin de matinée laissait espérer un bel après-midi.

Les stands de biscuits et de savons (St Martin sur Lavezon), de produits locaux (St Lager Bressac et St Symphorien sous Chomérac), et de vélo (Le Pouzin) ont connu un beau succès.

Les clubs de Qi-Gong (Saint Vincent de Barrès), d'Aïkido (Le Pouzin), de boules lyonnaises (Baix) ont effectué des démonstrations ou initié les visiteurs à leurs activités.

Les tableaux de La Palette Pouzinoise et des Arts du Temps Libre (encore visibles sur le pont de Partage pour ces derniers) ont été exposés.





La scène ouverte musicale de Sème Ta Graine (Saint Vincent de Barrès) a offert un spectacle, avec buvette et fabrication en direct d'une cuvée de bière artisanale.

Le Haras de Bressac a proposé des balades à poneys pour les enfants.

Cirquambule a présenté ses activités.

L'office du tourisme intercommunal a organisé un jeu de piste.

Mais le temps nous a trahis.

Certains exposants ont eu peur de trop mouiller leurs produits parfois fragiles et sont partis. Malgré tout, les crêpes et la buvette ont eu un vif succès tout l'après-midi. La musique a maintenu l'ambiance. Ce fut une belle occasion pour les différents acteurs de nos territoires de se rencontrer et d'échanger.



Nous remercions la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron pour la mise à disposition de la voie douce, les exposants et les élus des communes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation depuis le printemps.

/// Mise en réseau de la bibliothèque

L'informatisation de notre petite bibliothèque, devenue bibliothèque intercommunale, est terminée.



Vous pouvez consulter le site du réseau des bibliothèques sur le site internet de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Sur ce site, l'ensemble des ouvrages de toutes les bibliothèques qui constituent le réseau est répertorié. Vous pouvez donc réserver le livre que vous souhaitez lire, il sera livré et mis à disposition en quelques jours à Saint Lager Bressac. Si vous éprouvez quelques difficultés à réserver par vous-même sur le site, nous sommes à votre disposition pour le faire dans nos locaux.

Notre bibliothèque dispose toujours d'un nombre assez important d'ouvrages, que vous pouvez venir choisir sur place ! Et nous souhaitons avoir toujours le plaisir de vous accueillir.

Un budget annuel, alloué par l'intercommunalité, nous permet d'acquérir des nouveautés dans des catégories aussi variées que : romans pour ados et adultes, policiers et thrillers, mangas, bandes dessinées, albums pour enfants, ouvrages pratiques, revues.... Vos suggestions sont d'ailleurs les bienvenues.



La relation que nous entretenons avec la bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche nous permet de compléter ce fonds propre et de vous proposer plus de choix. Nous pouvons également réserver sur votre demande des titres ou des ouvrages spécifiques.



Les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines ou plus à votre demande.

Nouveauté importante :
nous disposons de quelques DVD et CD. Pour l'instant le choix est restreint, mais au cours du temps, il s'étoffera. Nous pouvons également vous proposer des jeux en prêt.

Enfin, nous avons réaménagé nos locaux avec l'aide de bénévoles, d'élus, du personnel communal et avec le soutien de l'intercommunalité. Cela nous semble plus pratique et plus convivial.

Venez donc nous rendre visite !
L'équipe de bénévoles de la bibliothèque intercommunale de Saint Lager Bressac.

L'inscription en bibliothèque est gratuite.
Bulletin d'inscription disponible en ligne ou dans les bibliothèques sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile.



/// Café littéraire

En partenariat avec le réseau des bibliothèques, un café littéraire a eu lieu le 7 octobre au château de Fontblachère.

Violaine BEROT, romancière, est venue présenter son roman « Comme des bêtes ».

Ce fut l'occasion d'une rencontre très riche en échanges et fort conviviale.

/// Le centre de loisirs intercommunal

C'est un service de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC). L'école primaire de St Lager Bressac est l'un des 4 sites d'accueil pendant les vacances scolaires avec Cruas, Le Teil et Valvignières.

Les inscriptions se font par internet sur le portail familles de celle-ci. Les réservations se font à la journée pour les enfants de 4 à 12 ans. L'accueil se fait de 8h à 18h, le repas est compris. Le responsable du site est Jean-Michel BOUCHON. Jusqu'à 32 enfants peuvent être accueillis. Il n'y a pas d'accueil de loisirs pour les vacances de Noël.

Le programme est construit par le service jeunesse de ARC autour d'un projet éducatif. Les activités sont culturelles, sportives, artistiques, de détente et de découverte... Sur site ou en visites à l'extérieur (forêt de Saou, Alba, Mastrou, Ardelaïne, Upie, aven Marzal, pont du Gard, Anduze, Peaugres ...). Les activités sont adaptées aux différentes tranches d'âges (pêche, accrobranche, cinéma, jeux de société, équitation, parc à jeux ...) Il propose aussi des loisirs et sorties qui intéressent les plus grands (escalade, escape game, bowling, VTT, canoë, karting, golf, randonnée,...)



Cet été, avec Pays d'Art et d'Histoire et Présence Photographique, le projet « paysages décryptés » a fait découvrir aux 8-12 ans, à travers des prises de vues photographiques, le patrimoine du Rhône et de ses environs. Ceci a donné lieu à une exposition les 18, 19, 24 et 25 septembre à Meysse.

Inscriptions : alsh-ardecherhonecoiron.numerian.fr

Renseignements : Jean-Michel BOUCHON
jestlager@ardecherhonecoiron.fr
 04 75 50 07 08

Sur le site www.ardecherhonecoiron.fr les familles peuvent trouver de l'information plus générale sur la petite-enfance et la jeunesse.

/// CCARC – Logement, Habitat

Dans toutes nos communes, rénovons nos logements et nos maisons.

«Aujourd'hui pour l'habitat» est un programme de réhabilitation du parc privé de plus de 12 millions d'euros mobilisés sur 5 ans (2020-2025), porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC).

Les objectifs :

- Réparer les bâtiments suite au séisme intervenu le 11/11/2019 sur l'ensemble du territoire,
- Rénover les logements pour réduire les consommations énergétiques, améliorer le confort, adapter au vieillissement ou au handicap,
- Redynamiser les centres bourg.

Des aides pour :

- La réparation post-séisme,
- La rénovation énergétique,
- L'adaptation du logement au vieillissement ou à une situation handicap,
- La réhabilitation du logement,
- En complément, des aides et primes locales pour : le ravalement de façades, l'accession à la propriété, l'organisation en copropriété, etc.

Un accompagnement gratuit et personnalisé :

La CCARC a missionné SOLIHA Drôme, association loi 1901, en collaboration avec SOLIHA Ardèche, pour accompagner les ménages dans leur projet de travaux et dans le montage de leur dossier de demande d'aide financière.

■ Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants,
les primo-accédants,
les propriétaires bailleurs,
les syndicats de copropriétaires.

■ Quelles sont les conditions générales ?

Le logement doit être destiné à la résidence principale,
Les travaux doivent être réalisés par des professionnels,
Les projets de plus de 100 000€ doivent être accompagnés par un maître d'œuvre,
Le logement doit être situé dans une des communes de la CCARC.

■ Quelles sont les aides ?

Financement entre 25% et 100%,
du montant des travaux,
Déduction fiscale jusqu'à 85%
(pour les logements locatifs).

■ Comment procéder ?

Prendre rendez-vous avec un conseiller SOLIHA au 04 75 79 04 70, pour la réalisation d'une étude du projet de travaux et de son éligibilité aux aides,

Visite du logement, pour la réalisation d'un diagnostic par un expert SOLIHA, finalisation du programme de travaux, compte rendu de visite avec les aides mobilisables,

Dépôt du dossier de demandes de subventions par SOLIHA, après obtention de devis de travaux et autorisation d'urbanisme par les propriétaires,

Réalisation des travaux, après accord des financeurs,

Subventions, après visite de conformité des travaux. Préparation du dossier de paiement par SOLIHA.



/// France services : les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. La mise en place du réseau France services fait écho à la volonté du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées « France services » se compose de 1 745 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



France services : pour quels services ?

Des démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, les droits, le logement ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations :

- 】 une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- 】 un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- 】 une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- 】 des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

France services près de chez nous ?

La Maison France services est hébergée à la mairie de Meysse. Ainsi chaque citoyen de notre Communauté de communes peut accéder aux services publics au plus proche de son domicile.

Des personnes formées et disponibles reçoivent les administrés sur rendez-vous afin de les conseiller et les aider dans les démarches du quotidien.

A ce jour, les partenaires sont : les services de l'état comme la CAF, Pole emploi, la CPAM, la MSA, la CARSAT, la Poste, la DGFIP, le ministère de l'intérieur pour les titres d'identité et le ministère de la justice.

Contact :

- 📍 1 place de la mairie
07400 MEYSSE
- ☎ 04 75 52 53 74
- ✉ franceservices@meysse.com

/// Le chemin des peintres

Depuis la fin mai, ce chemin anodin qui longe le camping a pris une tournure artistique.

Vous y trouverez 40 tableaux qui jalonnent un parcours qui démarre au sortir de la Voie Douce de la Payre au niveau du terrain de foot, puis contourne le camping sur un petit chemin au bord des vignes et s'échappe dans la campagne. Ces œuvres ont été peintes par les membres de l'association Les Arts du Temps Libre, chapeauté par le peintre local et néanmoins célèbre, Guy CHAMBON. On y trouve également des toiles du groupe SMOG de la MJC de Privas et de l'association Les Grémis de St Christol-Le Cheylard.

Les Arts du Temps Libre, association originaire de St Symphorien sous Chomérac, suite à un manque de place, poursuit maintenant son activité à St Lager Bressac depuis le printemps 2020. Son président Cyril GARIN habite à Brune. Les Arts du Temps Libre ont permis à nombre d'amateurs petits et grands, jeunes et moins jeunes de pouvoir exprimer ou révéler leur talent de peintre depuis de nombreuses années.

Initialement, ce chemin a été créé pour faciliter l'accès à l'Espace Détente et à la piscine aux habitants des quartiers à l'est du village (Ozon, Les Pontillons, Bressac, La Plaine...). Le parking n'était pas aussi grand qu'aujourd'hui, les gens pouvaient se garer à l'entrée principale du camping et le traverser pour accéder à la piscine ou passer à travers les vignes. La municipalité a alors décidé de créer un chemin communal qui longe le camping. Grâce à l'aimable collaboration du propriétaire de la vigne, Jean COMBE, un morceau de terrain a été acheté par la commune et le chemin entre le camping et la vigne a pu être créé. Une rangée de vigne a été supprimée et le chemin mis en forme. Aujourd'hui il fait également partie de l'itinéraire qui relie St Vincent de Barrès à la voie douce.

Le temps est venu d'embellir et de donner un deuxième sens à ce chemin. L'idée a germé dans l'esprit de Guy CHAMBON et d'une St Lagéroise adepte des cours de peinture : ancrer la peinture sur le territoire de St Lager Bressac. C'est aussi une belle façon d'exposer des œuvres accumulées dans une pièce sans public. La pose de ces tableaux va rendre ce chemin célèbre et attractif. Quelle bonne idée de sortir de la voie verte et de prendre les chemins de traverse pour découvrir la campagne de St Lager Bressac. Quelle belle façon d'enrichir notre Espace Détente en plus du terrain de foot, de bosses, de volley, de l'aire de jeux pour enfants, du tennis et de la piscine.

Chaque artiste y a mis un peu de lui-même en inscrivant une petite maxime sur son œuvre. Un jeu permet de faire durer la balade.

A bientôt sur « le chemin des peintres » !



LES ARTS DU TEMPS LIBRE

Les cours ont lieu dans la petite salle de la mairie un vendredi sur deux de 20h à 22h.

Contact : Cyril GARIN
☎ 06 22 67 34 73



/// Association des Parents d'Elèves

Cette année encore, le calendrier de l'APE a été bouleversé. Même s'il n'a pas été possible de tout réaliser à cause de la Covid 19, l'APE est restée active malgré tout !

L'assemblée générale s'est tenue le 28 septembre.

Le bureau a été renouvelé : Audrey Etienne et Solenne Millet sont élues co-présidentes, Marie Vandeweyer, vice-présidente, Simon Gadenne, trésorier, Mélanie Meniaud, vice-trésorière, Elodie Femminino, secrétaire et Mendy Marcelo, vice-secrétaire.

Le bilan financier a été présenté. L'association a décidé de verser cette année 25 € par élève scolarisé dans le RPI et de donner 100€ par classe pour l'achat de livres, jeux, matériels...

L'APE a rappelé qu'elle était prête à accompagner également le financement de projets scolaires qui pourraient intervenir en cours d'année.

L'association a toujours besoin de bénévoles et de nouvelles idées, n'hésitez à rejoindre l'équipe !

Contact : ✉ ape.rpi07@yahoo.fr | 📱 Ape RPI

Pour l'année scolaire 2021-2022 l'APE espère pouvoir organiser les événements suivants :

Dimanche 31 octobre : Soirée Halloween

Vendredi 12 novembre : Remise des bons de commande des chocolats de Noël

Dimanche 5 décembre : Marché de Noël avec remise des sapins pré commandés

Vendredi 15 avril : Carnaval

Dimanche 17 avril : Chasse aux œufs

Samedi 21 ou Dimanche 22 mai : Journée familiale

Samedi 25 juin : Fêtes des écoles et tirage de la tombola



Le bureau 2021



Marché de Noël



Vente de sapins

/// Fête de l'APE

En cette belle journée de juin, l'espace détente et sportif de la Rune du Loup a fourmillé de monde. Faute de pouvoir organiser la fête des écoles en raison des contraintes sanitaires, l'APE a décidé de proposer une journée baptisée « Fête de l'APE ».

L'association St Lager Loisirs avait elle aussi prévu un concours de pétanque ce jour-là.

Du coup, les associations se sont rassemblées.

Petits et grands sont venus profiter des animations offertes par l'APE. Il y en avait pour tous les goûts : balades avec les poneys du Haras de Bressac qui ont remporté un franc succès, jeu de piste avec Krysalide et Papillon qui a captivé les enfants, pêche aux canards, jeux en famille...

Le concours de pétanque a rassemblé aussi une foule de joueurs. La journée s'est clôturée par le tirage de la tombola de l'APE avec ces nombreux lots et par la remise du 1^{er} prix de 150€ pour les vainqueurs du concours de pétanque de St Lager Loisirs.



/// Cirquambule

Cette année 4 ateliers cirque ont lieu dans la salle de St Lager :

- Les 6-8 ans,
le mardi de 17h30 à 19h,
- Les baby cirque (15 mois -3 ans),
un mercredi matin sur deux,
- Les 3-5 ans,
le mercredi de 16h30 à 17h30,
- Les 9-16 ans,
le mercredi de 17h30 à 19h.

Pour les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël, des stages sont organisés.

Cirquambule remercie la mairie de St Lager d'être à ses côtés et de lui permettre d'occuper la salle.

Les bienfaits du cirque.

Le cirque est une activité éducative très riche. Cet art participe à la socialisation et au développement psychomoteur.

Il favorise le développement affectif, la confiance en soi et les capacités expressives, imaginatives et artistiques.

Contact :

✉ cirquambule@hotmail.fr



/// Scracado

La promotion 2020-2021 de la « mini-académie des arts » de St Lager Bressac n'a pas été chanceuse entre confinements et restrictions : seulement 3 séances ont eu lieu.

« Mais voilà c'est reparti ! Et cette nouvelle saison démarre très bien ! » dixit Sylvie MEALARES, à la tête de la joyeuse troupe, et secondée par Annie PITTON . Cette année il y a 8 enfants : 7 filles et 1 garçon. Depuis septembre ils sont tous très contents de revenir s'amuser. L'ambiance est très sympa. Les plus grandes, Salomé et Séléna, s'investissent beaucoup et aident les nouveaux et les plus jeunes. Il y a aussi Justine, Maëlya, Zoé, Anna, Nathan et Olivia.

Créer des objets avec du papier, du carton, du bois, de la récup, du neuf, y ajouter de la couleur, des paillettes, y mettre tout son cœur, c'est l'essence même de Scracado. Les premières séances ont permis de faire des fleurs en papier et une lanterne pour Halloween.

Au retour des vacances de la Toussaint, il y aura une discussion pour que chacun apporte des idées sur les bricolages qui seront faits par la suite et notamment pour Noël.

Scracado c'est tous les 15 jours,
le samedi de 9h45 à 11h45.

Contact : ✉ sylvie.mealares@neuf.fr



/// Les amis de St Lager : la rose «Saint Léger»



C'est Serge Bassy, de St Léger les Paray (Saône et Loire), qui en a eu l'idée. L'objectif était de rassembler «les Saint Léger» autrement que par une mascotte. Il en parle lors d'un rassemblement en 2017 à St Léger La Chiésaz (Suisse).

L'idée fait son chemin...

Au cours de l'été 2017, des contacts sont pris avec les représentants d'une roseraie de l'Isère, et le bureau de l'association décide durant l'hiver 2017/2018 de procéder à un large sondage, avant de présenter le projet à l'AG 2018 de St Léger sous Brienne (Aube).

La plante qui a retenu toute l'attention, issue des variétés Paul Bocuse et Monique Laperrière (créateur-producteur de roses), a les caractéristiques suivantes :



- rosier au feuillage vert foncé résistant aux tâches noires,
- rose de couleur rose-orangé avec des pétales dentelés,
- bonne adaptation de la fleur en bouquets et en massifs,
- parfum de la rose entre 2 et 2,5/4, ce qui donne une note de discrétion.

Le projet a été validé lors de l'AG 2018 et la marque «Rose Saint Léger» a été déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et est maintenant enregistrée officiellement.

Les premiers pieds en culture sont livrés en racines nues en fin 2020 pour une floraison au printemps 2021.



La mairie a acheté quelques rosiers, qui ont été mis en place dans les espaces publics au printemps 2021. C'est à cette occasion que des membres de l'association Les Amis de Saint Lager, ont repeint le panneau situé à l'entrée du village «membre de l'association des Saint Léger» au pied duquel 2 rosiers ont été plantés.



L'association a organisé une randonnée au profit du Téléthon le samedi 4 décembre.

22 marcheurs ont effectué le parcours préparé par Georges sur le versant de Bressac.

La recette de 104,50€ sera reversée à L'AFM Téléthon.

/// Le Club rencontre amitié

A nos adhérents et à vous tous,

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, la crise sanitaire étant toujours là, notre club est resté fermé.

Et puis un espoir est venu : les conditions sanitaires nous ont permis de redémarrer nos activités.

Le club a ouvert le 25 octobre 2021 à 14h, et continuera ainsi tous les lundis après midi.

Les mesures sanitaires imposées sont respectées. Il est impératif de se présenter au club muni du pass-sanitaire.

Nous pouvons à nouveau :
**nous revoir, nous retrouver,
jouer, échanger, partager, goûter
évidemment et surtout passer un
bon moment.**

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Renée Dousson, présidente.



/// L'équitation au Haras de Bressac

Le haras est labellisé, «Bien Être Animal», «Ecole Française d'Équitation», «Cheval Club de France», «Poney Club de France» depuis de plusieurs années. Il devrait obtenir prochainement le label «Equi-Handi». Ceci permettra d'officialiser l'accueil des publics handicapés mentaux, moteurs et cognitifs.

Les enfants sont accueillis à partir de trois ans, le centre propose aussi des cours pour les adultes.

L'association Privas Equitation, affiliée à la Fédération Française d'Équitation, a pour but d'organiser les événements et de promouvoir l'activité équestre: fête du club, arbre de Noël, stages, randonnées, compétitions. Elle aide ses membres à participer à des concours.

Plusieurs enseignants diplômés sont membres de l'association.



Le Haras de Bressac dispose d'infrastructures de qualité, uniques dans le bassin privadois, notamment 2 carrières éclairées, un manège couvert, des obstacles de cross, etc.

Au premier semestre 2021, le Haras de Bressac a dû annuler toutes les compétitions prévues en raison de la pandémie.

L'école d'équitation a pu poursuivre son activité en appliquant le protocole sanitaire de la fédération.



Le 10 mai 2021 il y a eu la naissance de Lucky de Bressac, le premier poulain de Baccara du Rocher, bien connue des cavaliers du Haras.



Les prochains temps forts du Haras

Du 21 au 24 avril 2022, le « Grand Régional de Dressage de Privas/Saint Lager Bressac » sera l'évènement phare de l'année. Ces épreuves seront qualificatives pour les Championnats de France des différentes catégories en compétition. Ceci peut être l'occasion pour tous d'assister à un spectacle aux confins du sport et de l'art.

Fin mai ou début juin, aura lieu au Haras de Bressac, la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Dressage.

Le **4 décembre** se déroulera une compétition de Sauts d'Obstacles et de Hunter.

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place. Une belle occasion pour tous de découvrir le haras et d'assister à des spectacles aux confins du sport et de l'art.

Contacts :

☎ 06 76 88 77 35 / 06 10 70 30 44

✉ contact@privasequitation.com

MTS
PLOMBERIE

COSTECHAREIURE Thibault
Plombier Chauffagiste

mts07.plomberie@gmail.com

06.63.52.84.78 Route du Vieux Saint-Lager
07210 Saint-Lager-Bressac

/// Plus fort ensemble - TED Ardèche



Cette année 2020/2021 ne fut pas simple à gérer. La crise sanitaire ne nous a pas rendu la tâche facile. En effet, il est très compliqué dans le contexte actuel de proposer des rencontres entre familles, d'organiser une conférence, de se rendre au foyer des familles en difficultés. Même avec l'administration, il a fallu jongler entre visio-conférence et rendez-vous raté. Mais malgré cela, nous sommes toujours prêts à relever de nouveaux défis, à soulever de nouvelles montagnes, mais avant tout, à être présents auprès des familles d'autistes et à défendre leurs droits.

L'association **TED (T**roubles **E**nvahissants **D**éveloppement) compte, chaque année, environ une vingtaine de familles adhérentes. Ce nombre est fluctuant du fait que certaines familles viennent seulement chercher une réponse ponctuelle et d'autres veulent s'investir un peu plus dans le travail de l'association.

L'association a acquis une notoriété publique. Nous sommes régulièrement interpellés par différents organismes, plateformes d'aide aux familles, le département, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le centre de diagnostic de Valence, l'hôpital de jour de Privas, l'hôpital Ste Marie, la DSDEN, le collectif handicap 07, l'ARS... Malgré la COVID 19, beaucoup de familles en détresse ont fait appel à TED pour des problèmes divers et récurrents. Nous sommes aussi intervenus auprès des administrations, et avons participé activement aux réunions du Département et de la MDPH.

Nous avons organisé un videgreniers en mai sur la place du village à St Lager Bressac, qui a eu un grand succès et nous a permis de récolter des fonds.

Nous sommes également fiers d'annoncer que nous avons gagné le 3^e prix d'un montant de 1000€, au concours «Servir à autrui» organisé par le Rotary Club de Privas.

Quant à notre projet de logements sur la commune de Privas, il est actuellement en «stand-by» car nous n'avons pu acheter le bâtiment qui nous était proposé, faute de moyens financiers.

Il faut préciser que nous sommes encore et toujours une des seules associations sur le département de l'Ardèche à intervenir sur le terrain, de façon directe, auprès des familles. Nous sommes ouverts et prêts à accueillir toutes les nouvelles bonnes volontés !!!

La présidente, Véronique SPRUYTTE.

Contact :
✉ ted.ardeche@gmail.com

ROND POINT DE LA NEUVE (BRUNE)

Marché Paysan d'ici !

Vendredi -16h à 19h- de avril à décembre

Légumes, produits laitiers de chèvre et brebis, farine, huile, légumes secs

Fermes du territoire :
GAEC Ferme commune, Jardin de Brune et GAEC Au pré de mon arbre

Fruits, légumes et produits locaux de saison

Du Pré au Verger

Nelly Verger
06 89 38 20 24
contact@dupreauverger.com

Commande Livraison

Stand saisonnier au parking de la Neuve, aire de covoiturage du Planas, de **Juin à Septembre**.

Produits frais de producteurs de la Drôme et de l'Ardèche

www.dupreauverger.fr

/// Saint Lager Loisirs

Le début de cette année 2021 a malheureusement ressemblé à la fin de la précédente. Les protocoles mis en place pour contrer la pandémie nous ont empêchés de jouer jusqu'au mois de juin. Avant les congés d'été, nous avons pu faire 3 matchs.

Avec l'accord de la Préfecture de l'Ardèche, nous avons enfin pu organiser notre première manifestation le 19 Juin. Notre concours de pétanque a eu lieu à côté du terrain de foot, en même temps que la journée familiale de l'Association des Parents d'Elèves. Une cinquantaine de doublettes se sont affrontées dans une très bonne ambiance.

Depuis septembre, les matchs ont repris chaque vendredi à 19h. Nous nous retrouvons de 22 à 26 joueurs généralement, avec une équipe multigénérationnelle et internationale, à savoir : des locaux de 13 à 50 ans,



ainsi que nos compagnons Sud-Américains, installés au camping, techniquement très adroits.

L'ambiance est bonne, ce qui nous permet un auto-arbitrage, et peu importe le score, la partie se conclut toujours par le traditionnel but en or, cher à nos jeunes.

Nous prévoyons prochainement la pose d'un filet derrière la cage côté parking ; l'autre filet ayant déjà été posé l'an dernier.

En décembre, Saint-Lager-Loisirs envisageait de participer, avec d'autres associations, à l'organisation du concours de belote du Téléthon 2021. En raison des contraintes sanitaires, celui-ci a été annulé.

Si vous êtes motivés pour venir taper le ballon avec nous, n'hésitez pas, rendez-vous chaque vendredi soir, coup d'envoi à 19h30 !

Sportivement,
Le bureau.

/// ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA de St Lager Bressac est composée d'une cinquantaine de chasseurs, majoritairement orientés vers la chasse du grand gibier, essentiellement le sanglier et le chevreuil. Quelques personnes sont adeptes de la chasse au petit gibier : faisane, perdreau, lièvre, lapin. Les migrateurs sont également convoités : pigeon, grive, bécasse.

La saison 2020/2021 a été quelque peu perturbée par la pandémie, des consignes sanitaires strictes ont été mises en place.

Une opération de débroussaillage, du chemin qui part de Rouvèze pour rejoindre le GR42 jusqu'au chemin de Pinet, a été effectuée par les brigades vertes accompagnées par Yann. Une bonne opération, en complément des travaux d'entretien des sentiers effectués au printemps par les chasseurs. Dans le cadre de

la lutte contre les dégâts aux cultures, l'ACCA procède à la pose de clôtures et à leur entretien en partenariat avec les agriculteurs demandeurs.

A la demande de la FDC07 (Fédération Départementale des Chasseurs), et en partenariat avec le Conseil Régional, un service d'équarrissage pour la collecte des sous-produits de venaison a été mis en place. Ceci concerne notre ACCA, ainsi que celle de St Vincent de Barrès et la chasse privée du Barrès. Le financement de ce service est assuré par les chasseurs.

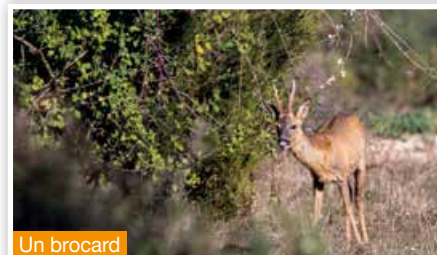
Un nouvel invité dans nos montagnes : le loup. Il a été vu sur la commune de Baix, des empreintes ont également été relevées dans le massif.

Enfin, pour toutes questions ou demandes (participation à la chasse, piégeage des nuisibles, protection

des cultures par clôtures électriques), n'hésitez pas à contacter M. le président de l'ACCA, qui pourra vous renseigner avec bienveillance.



Une laie et ses marcassins



Un brocard

Contact : Marcel VINCENT

☎ 06 66 43 56 84

✉ marcelvincent07@gmail.com

/// Aussi à la salle d'animation...

Troupe du Jet d'Encre



Les répétitions ont repris pour cette troupe locale de comédiens amateurs. Une nouvelle comédie, « Je ne lui ai pas tout dit ! » de Patricia Haube, sera prête pour la mi-mars. En parallèle, ils présentent une pièce d'une heure, « Les sardines grillées » de Jean-Claude Danaud, avec 2 personnages, qui peut se jouer aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Dans l'air du temps ...

Répétitions le mardi de 20h à 22h
(sauf le dernier mardi du mois).

Contact : ✉ troupejetdencre07@gmail.com



Yoga

Sarah SZEPS dispense ses cours le mercredi de 19h30 à 20h45 dans une ambiance musicale zen.

Contact : ✉ sarah.szeps@gmail.com

A | I

ARTES IMMOBILIER

une passion, un savoir, un service

www.artesimmobilier.fr

Votre agent commercial de proximité : Drôme / Ardèche

Christine Faure

06.98.67.32.72

Sophrologie

Blandine MAZET dispense ses cours le jeudi de 18h30 à 19h15.



Contact : ✉ mazet-blandine@orange.fr

SARL IMMOCLLAM
Agence Immobilière - Promoteur - Lotisseur
www.immoclam.fr

Pascal VIGNOLES
Agent Commercial Immobilier
p.vignoles@immoclam.fr
06.84.55.96.32

12 Place Jean Jaurès
26250 LIVRON



04.75.80.97.37

Michel COUZINET
Conseiller en construction de maison individuelle

☎ : 07 63 91 63 54
✉ : mcouzinet@habitatsudest.com





AGENCE HABITAT SUD EST
8 ZI Rhône Vallée Sud - 07250 LE POUZIN

04 81 16 07 07

Mail : contact@habitatsudest.com

/// Paroisse St François d'Ouvèze-Payre

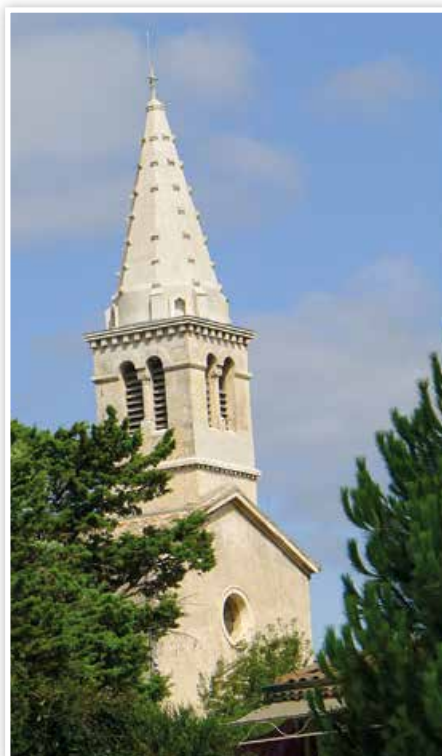
(Alissas – Chomérac – Rochessauve – St Bazile – St Lager-Bressac – St Symphorien s/Chomérac – St Vincent de Barrès – Baix – Le Pouzin – Flaviac – Rompon – St Julien en St Alban)

Une année de transition vers une paroisse plus grande

Suite à la décision de Jean-Louis BALSÀ, évêque de Viviers, les paroisses St Jean en pays de Privas et St François d'Ouvèze-Payre ont débuté en septembre dernier, une collaboration à travers leurs activités pastorales respectives.

Ces deux paroisses devraient en effet à partir de septembre 2022 être réunies sous une même entité et ne plus former qu'une seule paroisse. Reste à déterminer les limites géographiques de cette future paroisse qui sont susceptibles d'être modifiées.

Cette année est donc une période de transition qui débouchera en septembre 2022 sur une nouvelle organisation.



Permanences à la maison paroissiale

tous les jeudis de 9h30 à 11h30
salle au rez-de-chaussée.

Page facebook :

Aimer la page : « Paroisse Saint François d'Ouvèze Payre »

Prêtres sur la paroisse :

Claude Bourg, prêtre administrateur.
Charles Rochette, prêtre auxiliaire (retraité)

Horaires des célébrations dominicales

D'ores et déjà les célébrations dominicales font l'objet d'un planning établi à intervalles réguliers entre les deux paroisses St Jean et St François. Il faut consulter les tableaux d'affichage des églises, la feuille paroissiale à disposition dans les églises ou le service « Messes info » sur internet.

A noter qu'on peut recevoir par internet la feuille paroissiale qui paraît 2 fois par mois. Communiquer son adresse mail à : francoisouvezepayre@gmail.com

POUR JOINDRE LA PAROISSE

Maison paroissiale : 128, rue de la République 07210 CHOMERAC

☎ 04 75 65 10 61 (laisser un message sur le répondeur)

/// Église Protestante Unie de France Ouvèze-Payre



Cette année, la fête de printemps n'a pas pu être organisée à cause de la pandémie.

Cependant, le 7 septembre, un groupe de randonneurs suisses,

s'est arrêté au temple de Brune pour un moment de méditation. Ils étaient sur le chemin de Compostelle et rejoignaient le sentier « Sur les pas des Huguenots » jusqu'à Vallon Pont d'Arc. Le conseil presbytéral de la paroisse Ouvèze -Payre était là pour les accueillir.

Les cultes sont célébrés une fois par mois à 10h00 au temple à Brune. Depuis le 1^{er} juillet, un pasteur chargé de mission pour une année est au presbytère du Pouzin pour desservir les paroisses de notre Ensemble des Confluences.

Le journal paroissial « La Ficelle », qui paraît 4 fois par an, est distribué par des bénévoles ou envoyé par internet aux familles.

Pour la jeunesse, le catéchisme a lieu au presbytère du Pouzin une fois par trimestre.

Un groupe ABCD (Apéro-Bible-Convivialité-Dinatoire) pour les jeunes adultes, parents avec enfants de tous âges, couples ou célibataires, se réunit une fois par mois alternativement dans les paroisses Ouvèze-Payre, Privas-Flaviac, Bas-Eyrieux, Loriol-Livron. Les activités se déroulent si possible dans les différentes communes qui composent la paroisse Ouvèze-Payre afin de faire participer tous les paroissiens.

Contact : Colette Gardien
✉ gardiencollette@gmail.com

/// Présentation du Comité FNACA



Le comité FNACA de Chomérac (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc), compte à ce jour 63 adhérents dont 16 veuves auxquelles s'ajoutent 19 sympathisants. Le président Joseph PROMAYON est à la tête du bureau composé de 10 membres.

Le comité FNACA, qui a son siège social à la mairie de Chomérac, a ses adhérents et sympathisants sur les communes de CHOMERAC, ALISSAS, ROCHESSAUVE, ST BAUZILE, ST LAGER BRESSAC, ST SYMPHORIEN S/CHOMERAC et ST VINCENT DE BARRES. Sur la commune de St Lager Bressac, 8 adhérents et 3 sympathisants font partie du comité.

Le rôle essentiel du comité FNACA est de participer aux diverses cérémonies patriotiques afin de rendre hommage aux anciens combattants qui ont donné leur vie à la Patrie mais aussi perpétuer le « devoir de mémoire ». Le comité cherche aussi à réunir ses adhérents, les conjoints et amis en organisant des rencontres (la galette des rois, une sortie, une journée familiale en été, l'Assemblée Générale suivie d'un apéritif et un repas pour ceux qui le souhaitent).

L'avancée en âge des anciens combattants et la crise sanitaire que nous traversons ne rendent pas facile l'organisation de ces manifestations mais les membres du comité font les efforts nécessaires pour les maintenir.



La journée familiale du 10 juillet 2021 s'est déroulée dans la salle d'animation de St Lager Bressac. Non seulement elle a été mise gracieusement à la disposition du comité mais l'accueil et la convivialité de Monsieur le Maire et des 4 personnes qui l'accompagnaient ont été appréciés par l'ensemble des participants.

FNACA - Comité de CHOMERAC
Siège social :
Mairie de Chomérac - 07210 CHOMERAC

ENTREPRISE ROBERT MACONNERIE

Robert Gaëtan Artisan maçon

Neuf et rénovation
toiture, clôture, VRD
aménagement extérieur

Route du Mazibet 04 75 65 97 23
07210 St-Lager-Bressac 07 60 28 22 02

CRISTO Maçonnerie

Travaux Divers

☎ **06 17 68 01 85**
✉ Christophe.cortial@outlook.fr

Thibaud Quéré Services

Travaux - Entretien - Conseil
04.75.65.13.96 / 06.23.60.40.34

- Petite Maçonnerie - Carrelage
- Installation Electrique
- Plomberie - Création ou rénovation de Salle de bain
- Aménagement Maison - Pose de Cuisine
- Entretien des espaces verts
- Isolation Placo Peinture

« Au service de votre maison »

/// A la rencontre d'une chercheuse passionnée d'or vert



Catherine AVON, docteure en écologie et chercheuse en laboratoire public puis comme indépendante pendant plus de 15 ans, a quitté les grandes métropoles pour retrouver les terres familiales saint-lagéroises en 2016.

Titulaire d'une formation d'herbaliste réalisée en 3 ans, la nature est redevenue son terrain de prédilection. Catherine aime les plantes, connaît leurs vertus et beaucoup de leurs secrets. Son savoir a très vite été enrichi par de nombreuses lectures et ce, depuis son adolescence.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il faut savoir que contrairement à certains de nos voisins européens, il n'existe pas de diplôme d'herboriste reconnu en France. En effet, en 1941, sous le régime de Vichy et sur décision du Maréchal Pétain, le diplôme d'herboriste a été supprimé au profit des officines. Aujourd'hui beaucoup demandent la reconnaissance de la profession d'herboriste en France ainsi que la création d'un diplôme européen d'herboriste. Dans l'attente de cette (r)évolution française, certains perpétuent la

tradition que ce soit par le conseil santé, la formulation de produits ou l'herboristerie de comptoir : ils se définissent comme « herbalistes ».

Catherine est une de ces personnes qui connaît les bienfaits des plantes et qui étudie l'éthnobotanique (relation entre les hommes et les plantes). Pour soulager nos douleurs et bobos du quotidien, elle peut nous recommander certaines plantes à intégrer à notre mode de vie, en plus d'une hygiène de vie et des conseils. Elle ne réalise pas de diagnostic, réservé au médecin, mais accompagne pour maintenir sa santé et trouver un mieux-être. De plus, son intérêt et sa formation en cosmétique lui permettront certainement de développer de nouvelles activités.

Catherine respecte la plante, la chérit et la bichonne pour que cette dernière lui offre le meilleur d'elle-même.

Dans son métier, elle est guidée par le « TOTUM » - principe selon lequel le tout est plus important que les parties. Il s'agit alors d'utiliser la plante en entier, dans sa globalité. L'herbaliste transforme la plante en tisane et

complément alimentaire (alcoolature ou hydrolat). Pour ce faire, il doit respecter la plante en préservant les propriétés et les arômes spécifiques de chacune. Il doit, par ailleurs, suivre scrupuleusement les longues et onéreuses contraintes imposées par les différents cahiers des charges et réglementations spécifiques à chaque type de produit.

Fidèle à ce concept, Catherine a choisi de cultiver ses propres plantes. Ainsi, elle prépare la terre, effectue les semis et repiquages qui s'échelonnent au cours de la saison selon les espèces. Elle observe l'évolution de chaque plante jusqu'à ce que celle-ci atteigne une maturité optimale pour être ramassée puis transformée.

C'est donc la nature et les aléas climatiques qui fixent le calendrier et qui donnent le rythme à suivre. Dans cette production, Catherine est à l'écoute de ses plantes. Son jardin d'une superficie d'environ 2000 m² compte entre 50 et 60 variétés de plantes (aromatiques ou non), dont des vivaces et des roses anciennes qu'elle affectionne tout particulièrement.



Le geste est précis, minutieux, le ramassage s'effectue à la main uniquement. Catherine sélectionne, chaque jour, une à une, les plantes qu'elle utilisera pour la fabrication de ses produits.



Viendra ensuite le temps de les placer dans le séchoir - équipement conçu sur mesure par Catherine et son mari avec des matériaux respectueux de l'environnement. Seront ainsi conservées les feuilles, les fleurs et les plantes avant d'être assemblées en tisanes, selon des formules qu'elle crée en fonction des besoins de l'organisme.

Les sirops et alcoolatures sont fabriqués au sein du laboratoire, configuré selon les réglementations spécifiques à son activité et adapté aux différents types de transformation.



La distillation des plantes quant à elle permet de réaliser les hydrolats ou eaux florales, dans une troisième partie du bâtiment auto-construit par son père et son mari.

Outre la fabrication et la transformation, Catherine réalise l'étiquetage, la mise en sachets, l'embouteillage... Elle assure également la logistique (la gestion des colis et d'un site internet...) et est présente sur plusieurs marchés locaux et magasins.

“ La nature fait les choses sans se presser et pourtant tout est accompli. ”

Cette citation de Lao Tseu pourrait illustrer le métier et la passion de Catherine qui, respectant le calendrier de mère Nature, réalise avec minutie et délicatesse chaque étape.

Le calendrier floral de Catherine

- **Février**
Ramassage du romarin.
- **Mars**
Préparation du jardin et des semis.
- **Avril**
Semis et repiquage.
Ramassage de la mélisse, du plantain, de la menthe, du sureau, de l'aubépine, du thym.
- **Mai**
semis et repiquage. Ramassage des roses anciennes, distillerie et séchage
- **Juin**
Ramassage des aromatiques (coriandre, angélique, calendula, verveine, sarriette, marjolaine, millepertuis, basilics...).
- **Juillet**
Ramassage de la lavande, 2^e récolte de plantes.
- **Septembre**
2^e ou 3^e récolte de plantes.
- **Décembre à mars**
Récolte des racines.

Pour les curieux, rendez-vous sur le site de Catherine.

www.semperfloris.fr

/// Lydie REKOW-FOND : «Roger ACKLING, où point l'invisible»

L'auteure...



Administrée à St Lager Bressac depuis plusieurs années, mariée, deux enfants.

Cursus universitaire : Doctorat d'Histoire de l'Art Contemporain.

Profession : professeure d'Histoire de l'art et de Culture générale à l'école d'Art de Digne-les-Bains et à l'Université de Meknès au Maroc. Elle a été chargée de cours à l'université de Saint-Etienne pendant une vingtaine d'années, a enseigné 6 ans à l'école supérieure d'art de Lyon, et parallèlement elle a créé et dirigé, jusqu'en 2005, une galerie d'art contemporain à Lyon puis à Crest en Drôme.

Le sujet...

Formé dans les années 1960 et 70, Roger Ackling est souvent associé aux mouvements les plus significatifs de cette période, le Land Art, le Process art et le Minimalisme. Cet Anglais, né en 1947 et décédé en 2014, réalisait ses sculptures par l'action directe des rayons du soleil. En les focalisant par l'intermédiaire d'une loupe sur des morceaux de bois trouvés dans la nature, il les gravait méticuleusement.

L'œuvre...

La randonnée n'est pas pour Roger Ackling un mode d'intervention artistique. Elle lui procure seulement l'occasion de récupérer des fragments de bois intéressants par leurs formes ou parce qu'ils comportent des éléments déjà ouvragés, ferrures, poignées ou boutons. A travers l'objet trouvé, Roger Ackling va témoigner de l'harmonie et de la dimension méditative qu'il éprouve au contact de la nature. Pour être en résonance avec celle-ci, c'est à l'une de ses composantes, le soleil, qu'il confie son intervention, prenant garde que son geste ne dise rien d'autre que le processus qui l'inscrit. Sous le contrôle

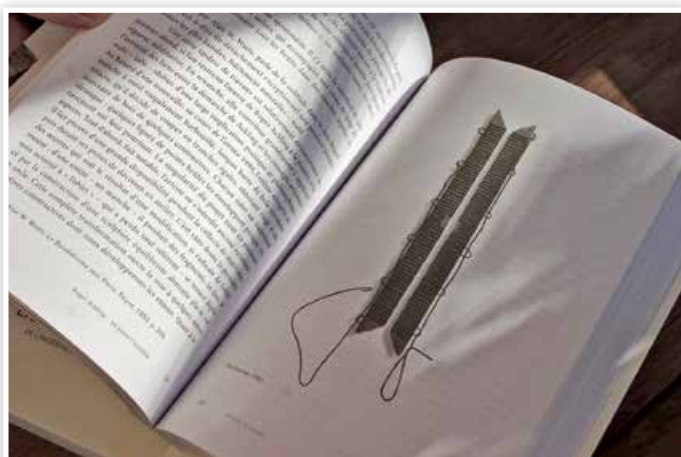
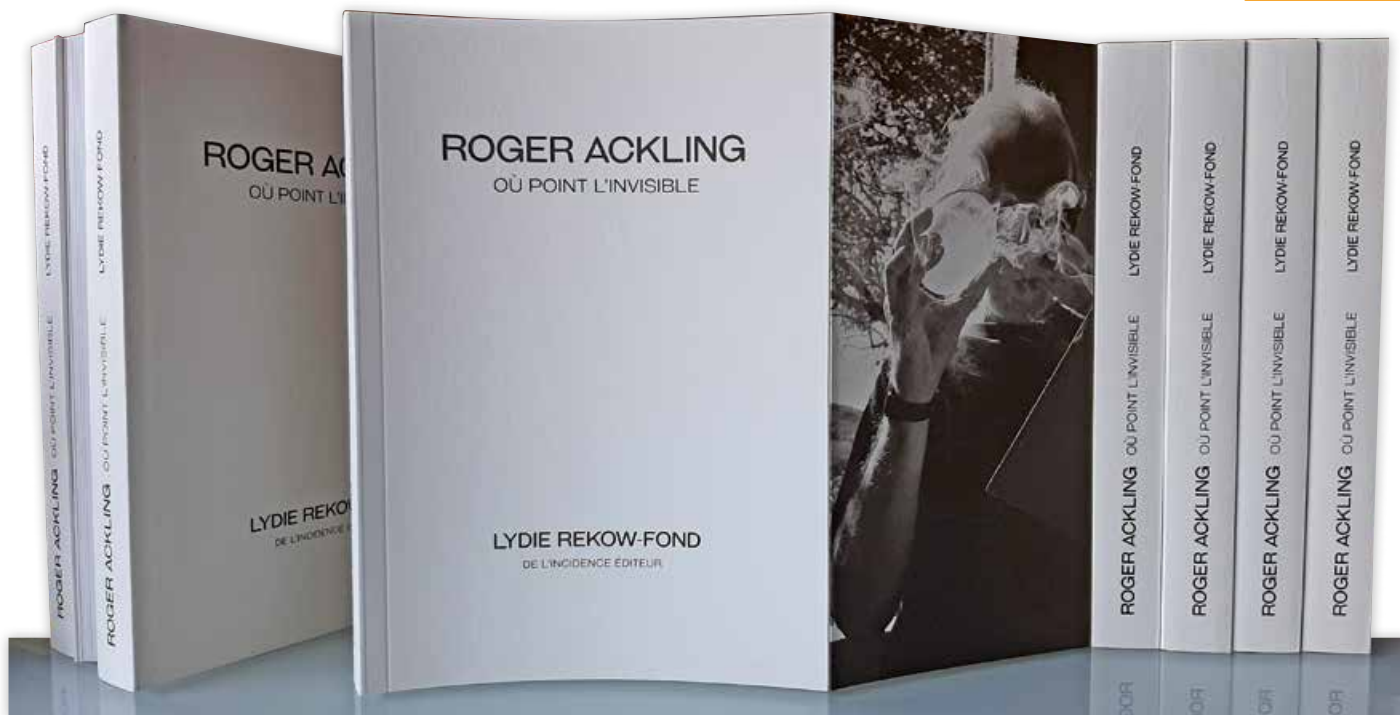
de la volonté et de la maîtrise humaine, qui signalent leur pouvoir mais ne l'impriment que de façon succincte.

Les traces brûlées dessinent des lignes parallèles serrées, qui entourent le plus souvent complètement le bout de bois, ne forment d'autres fois qu'une colonne sur une surface plus large ou obéissent à une ordonnance stricte alternant des marques et des espaces intacts. La régularité de ces inscriptions est époustouflante, surtout lorsqu'on réalise qu'elles sont loin d'être superficielles et qu'elles sont tirées en lignes très rapprochées. Un peu comme un jardin zen qui tient à la fois de l'organique et de la transcendance, ces petits morceaux de bois gravés par le soleil invitent à la contemplation et à la réflexion.

Roger Ackling a toujours sur lui sa loupe et un morceau de bois dans sa poche, car au même titre que la pensée fonctionne en permanence, un travail est toujours en cours.

Le travail d'écriture...

Pour l'auteure, il est plus difficile de comprendre l'Art, si on ne vit pas à la même époque que les artistes ! Sa passion pour l'art contemporain lui a permis de connaître un grand nombre d'artistes. Notamment Roger Ackling qui a exposé plusieurs fois dans sa galerie de CREST. « Roger Ackling, où point l'invisible » est le deuxième ouvrage publié de Lydie REKOW-FOND. C'est à Londres, que l'auteure rencontre pour la première fois l'artiste ; ce premier contact aura permis une première exposition en 1990 à CREST. Une belle relation amicale va naître entre eux, ce qui facilitera trois autres expositions par la suite. Roger Ackling a beaucoup aimé les paysages drômois et a trouvé plusieurs fragments d'objets en bois flotté sur les berges du Rhône... Préalablement travaillés par l'homme, ces morceaux de caisses en bois, de mobiliers, etc..., le bois devant être de qualité, vont devenir à la fois le support mais également l'œuvre elle-même. En effet, à partir du fragment d'un objet fabriqué par un artisan, l'artiste, au travers d'une loupe et grâce au rayonnement du soleil, va alors procéder à un long travail de combustion du bois par des points réguliers formant des lignes, elles-mêmes formant une configuration géométrique selon l'objet : rectangle, losange ou autre figure produite par cet ensemble de points.



Cette régularité extrême exige un processus de concentration et une rigueur absolue. L'esprit de l'artiste est focalisé sur ce travail répétitif et en lien direct avec l'astre de lumière.

C'est après son décès, en 2014, que Lydie REKOW-FOND a souhaité consigner, décrire, expliquer le formidable talent de l'artiste et valoriser son œuvre par l'écriture d'un livre qui lui soit entièrement dédié. Il existait bien évidemment des catalogues d'exposition de l'artiste qui restent le reflet des collections exposées, mais aucun ouvrage entier ne lui avait été consacré. Son écriture permet la médiation d'une œuvre à plusieurs dimensions et s'attache à être à la portée du néophyte.

Le lecteur ouvre ainsi son esprit afin de comprendre d'autres œuvres d'artistes contemporains.

L'écriture est répartie en trois parties. Dans la première, il s'agit de comprendre le choix de l'artiste : travailler dans et avec la nature, son absolue détermination, son rapport avec les éléments naturels : l'énergie solaire est invisible, la technicité de la création réunit un ensemble de conditions atmosphériques. La deuxième partie fait ensuite état du travail en lui-même, son rapport au temps

présent, à sa connotation philosophique, aux notions de répétition et à l'obsession. Ces notions trouvent écho dans l'art japonais, très ritualisé. Enfin, la troisième partie s'attache à expliquer comment ces pièces de bois brûlées deviennent des œuvres d'art, l'exposition de ces fragments de bois, accrochés à un mur, les transcende. Ils deviennent « sublimes », concept hérité du XVIII^e siècle, tout comme celui de la beauté ou de la philosophie.



Concrètement...

Plusieurs bourses de recherche ont été accordées à ce livre par le Centre National des Arts Plastiques : la première à la présentation du projet de recherche, une autre pour permettre sa publication.

L'œuvre a été traduite en anglais et intéresse déjà galeries, musées, écoles spécialisées du monde entier.

L'art selon Ackling survivra à l'homme ; son rapport à la nature, sa modestie participative, son questionnement sur le monde font de Roger Ackling un grand artiste, forcément en avance sur un courant naissant, s'intéressant au lien de l'homme avec son environnement.

